71e ANNEE (8e Série) N° 9 2 MARS 1961

DEC 16 '61

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'Ami sur les « Revues ». — I. La visite du Dr Fisher, 129. — II. L'Unité chrétienne et les catholiques, 130. — III. L'Eglise en Suède, 131. — IV. Enquête religieuse en France, 133. — V. Le centenaire de Tauler, 134. — VI. Parasites et esclavagistes en Russie, 135. — VII. Que sait-on de la lune ? 136. — VIII. La Société biblique catholique internationale, 137. — IX. Au collège Béda à Rome, 138. — X. « Grossesse en bocal », 140. — XI. Le Président John Kennedy, 141.

Questions de science ecclésiastique. — La coutume de désigner un parrain, même si on n'a pas le temps de le prévenir, et ceci pour ne pas retarder le baptême, dans un pays de mission, peut-elle être maintenue ? Que faut-il en penser ? 142.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : *Textes et prières pour la Pénitence*, 144. — Card. Cento, *Les derniers papes et la sainteté*, 144. — D. Grivot, *Le Diable dans la cathédrale*, 144.

PREDICATION

Instructions du Dimanche. — XII. 4e Dimanche de Carême : « Joie », 73.

Station de Carême. — « Baptisés et Confirmés » : VI. Le beau risque chrétien, 75.

Enseignements Pontificaux. — Pour une année missionnaire, 78.

Notes Pastorales. — Films fixes catéchistiques, 79.

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hte-Mne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)

Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

ABONNEMENTS		France	Étranger
	Doctrine seule	10	15 NF.
	Doctrine et Prédication .	12	18 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M.) - C. C. P. 21.88 Nancy

PETIT COURRIER

Q. — Comment Léopold II a-t-il conçu les missions religieuses au Congo ? Pourriez-vous m'indiquer une bibliographie ?

R. — Une biographie sera utile, vg. L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Bruxelles, Edit. Univ., 1949 ; — E. Carton de Wiart, *Léopold II. Souvenirs des dernières années* (1901-1909), in-8. Plon, 1948 ; — puis E. Le Roy, *Le Congo*, in-8, Huy, 1894 ; A. Roeykens, *Le début de l'œuvre africaine de Léopold II*, Bruxelles, 1955, et d'autres études missionnaires, vg. L. Dieu, *Dans la brousse congolaise : les Origines des missions de Scheut au Congo*, Liège, 1946 ; A. Philippe, *Au cœur de l'Afrique, Ouganda. Un demi-siècle d'apostolat africain* (1878-1928), Paris, 1944.

Q. — « ...Malgré ma foi, j'ai toujours eu beaucoup de difficultés pour comprendre l'enseignement de l'Eglise concernant l'*état des morts jusqu'au jour du jugement dernier*. Les théologiens modernes semblent le délaisser et ne cherchent pas à l'approfondir. Pourtant il préoccupe beaucoup de chrétiens. »

L'*Ami du Clergé* ne pourrait-il pas indiquer quelques ouvrages sérieux pouvant satisfaire les exigences d'un public très cultivé, comme mon correspondant ?

R. — Voici quelques ouvrages répondant à vos désirs : *Le mystère de la mort et sa célébration*, collection « Lex orandi », Editions du Cerf, 1956 ; — A. Michel, *Les mystères de l'Au-delà*, Téqui, 1953 ; — J. Staudinger, *L'homme moderne devant le problème de l'Au-delà*, Editions Salvator, ou Casterman, 1950.

Q. — Quels livres consulter sur la vie de Monseigneur de Ségur ?

R. — Marthe de Hédouville, *Mgr de Ségur : sa vie, son action* (13,5 × 21), 700 p. Nouv. Edit. latines, 1957 (cf. *Ami*, 1958, p. 441) ; cet ouvrage vous dispensera d'autres recherches.

Q. — Tout en restant un manuel fort utile, le *Précis de Théologie ascétique et mystique* de Tanquerey semble quelque peu vieilli. L'*Ami* pourrait-il indiquer des ouvrages similaires plus récents ?

R. — Reportez-vous au récent Petit Courrier (p. 58). — Ajoutez, J. de Guibert, *Leçons de Théologie spirituelle* (25 × 16), 418 p. Apost. de la Prière, 1947, — G. de Ste-Marie-Madeleine, *Ecole thérésienne et problèmes mystiques contemporains*, 160 p., Desclée, 1937 ; *Petit Catéchisme de la vie d'oraison*, 64 p. Lethielleux, 1949 ; *La contemplation acquise*, 168 p., Lethielleux, 1950, — Abbé Grimaud, *Le vie spirituelle du prêtre séculier*, 192 p., Téqui, 1947, — R. de Langeac, *La vie cachée en Dieu*, 160 p. Edit. du Seuil, 1947.

Guide des Assurances Sociales. — Au Musée Social, 5, rue Las Cases, Paris-7e frco, **5,60 NF.** (C.c.p. Paris 67.68).

Voici une nouvelle édition, complètement à jour, de ce *Guide des Assurances Sociales*.

Clair et précis, cet ouvrage, fait pour les usagers, est également indispensable à tous ceux qui ont à renseigner, à conseiller et à guider : services sociaux, comités d'entreprise, mairies, paroisses.

R. MOUSNIER et D. HUISMAN. — **L'Art de la dissertation historique.** — In-16 de 408 p., 10 NF. — Société d'édition d'Enseignement Supérieur, 5, place de la Sorbonne, Paris-6e.

M. Huisman est un spécialiste de la « dissertation » très apprécié dans les milieux universitaires. Après *L'Art de la dissertation littéraire* (400 p., 950 fr.) et *L'Art de la dissertation philosophique* (325 p., 850 fr.), voici *L'Art de la dissertation historique*, dans la rédaction duquel l'a aidé un historien chevronné, M. Roland Mousnier. C'est que l'histoire a pris une place méritée dans les divers programmes d'enseignement secondaire ou supérieur et qu'elle comporte désormais la rédaction d'un devoir écrit.

Les conseils donnés aux étudiants dans la préface apparaîtront à ceux-ci d'autant plus précieux qu'ils présentent un caractère pratique : s'assurer une connaissance solide et continue des grandes lignes de l'histoire par la lecture ou relecture des manuels d'enseignement secondaire et analyser quelques livres de valeur qui apprennent à penser et à écrire (on cite notamment la *Philosophie de l'Art*, de Taine, et le tome I des *Origines de la Réforme*, d'Imbart de la Tour) ; comprendre le sujet donné, en dégager l'idée générale, être clair et employer les termes avec précision. — Une trentaine d'exemples sous forme de corrigés modèles sont aussi offerts sur des sujets divers. Y ont collaboré plusieurs jeunes professeurs.

EN VENTE A L'AMI DU CLERGE

M. H. LAVOCAT

TEMOIN ET CHEVALIER DU CHRIST
Retraite de Confirmation

A l'usage du clergé et des catéchistes

Très utile pour préparer à recevoir la Confirmation, cet ouvrage sera un guide précieux pour toute catéchèse sur le Saint-Esprit, son rôle dans la vie chrétienne et apostolique.

Il pourra servir de guide dans toute Retraite pour Adolescents.

Un volume (18 × 11,5), de 108 pages
2,50 NF. (franco : 2,75 NF.)

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

BEAU CHESNE

PRESENTE :

« LUMEN CHRISTI »
Collection d'ouvrages in-8 couronne

Problèmes actuels
Lumière de la Révélation
Solution Chrétienne

1

RÉPONSE ANTICIPÉE AUX EXPÉRIENCES DE BOLOGNE

Docteur ERNEST HUANT

Le Péché contre la Chair...

ETUDE DES PROBLEMES SCIENTIFIQUES ET HUMAINS
DE L'INTERVENTION BIOLOGIQUE DE L'HOMME SUR L'HOMME

Un volume .... 4,80 NF.

Prospectus sur demande

GESTES ET HOMMES DE DIEU

Cette nouvelle collection, présentée par les

DISQUES LUMEN

permettra aux catéchistes d'évoquer d'une manière plus vivante les grandes figures et les grands événements qui ont marqué l'histoire biblique et la vie de l'Eglise.

Trois séries sont prévues :

1. **TEMOINS DE L'ALLIANCE**

Projets :
Moïse et son peuple
Joseph et ses frères...

2. **SANG DES MARTYRS**

Déjà réalisés :
Le Martyre de Saint Polycarpe — LD 1.750
Les Martyrs de Lyon — LD 1.754
Les Carmélites de Compiègne — LD 1.755
Les Chrétiens de Shanghaï — LD 1.759

Projets :
Le Père Pro et la persécution au Mexique
Le Père Jogues...

3. **VIE DE L'EGLISE**

Déja réalisé :
Saint Louis — LD 1.756

Projets :
La Conversion de Clovis
Saint Martin et la conversion de la Gaule
Saint Bernard et la IIe Croisade...

(Disques 17 cm, 45 t.)

DISQUES

STOCK COMPLET DE **33 - 45** TOURS

Grand choix d'enregistrement de MUSIQUE RELIGIEUSE

Dernières Nouveautés :

- **LA PASSION** (PEGUY) avec André Maurice (Disque 30 cm Unidisc N° 30115).
- **MESSE SUR LES LITANIES**, pour Chœur et Orgue (Jean Le Capon). (Disque 17 cm Past. et Mus. N° PM 17.020).
- **COLLECTION LUMEN** « **Gestes et Hommes de Dieu** ». (Disque 45 t. Longue-Durée.

Nos déjà parus :

LD 1754 : Les Martyrs de Lyon
LD 1755 : Les Carmélites de Compiègne
LD 1756 : Saint-Louis
LD 1759 : Les Chrétiens de Shanghaï

Conditions exceptionnelles à MM. les Ecclésiastiques

Expédition Province par retour — Abonnement gratuit à « Disques-Informations »

19, RADIO PYGMALION boulevard de Sébastopol — Tél. : CEN. 17-33 — M° : CHATELET

L'OFFICE GENERAL DU LIVRE

14 bis, rue Jean Ferrandi — PARIS-6

est toujours en mesure d'expédier dans le monde entier tous les **LIVRES FRANÇAIS ET ETRANGERS**, la musique religieuse et profane, les disques et les films.

Nous payons, pour nos Clients, les abonnements aux publications françaises et étrangères.

Ainsi, nos Correspondants : SEMINAIRES, INSTITUTIONS, BIBLIOTHEQUES, ECOLES et CLIENTELE PARTICULIERE, peuvent grouper chez nous tous leurs achats, ce qui représente une notable économie de frais de correspondance et autres, en même temps que la grande commodité de n'avoir qu'un seul fournisseur, soucieux de leurs intérêts.

LES ÉDITIONS DU CHALET

36, rue de Trion, LYON-5e — 8, rue Madame, PARIS-6e

Vous présentent :

Nouveautés :

LUCERNAIRE, par le R. P. GELINEAU, s. j.
Chants, lectures et prières pour sanctifier la fin du jour. l'ex. : 1,20 NF.

LES JEUNES ET LA FOI, par le R. P. BABIN, o.m.i.
Cet ouvrage aborde les problèmes cruciaux que pose aux éducateurs d'aujourd'hui la catéchèse des Jeunes. l'ex. : 9,75 NF.

CHANTE, MA JOIE ! par Paula HOESL
Ouvrage de présentation très agréable, destiné aux Jeunes Filles, et leur traçant les vraies pistes d'une joie qui épanouit. l'ex. : 8,70 NF.

GUIDE PASTORAL DU PAROLIER, par le R. P. HUM, o. p.
Commentaire pastoral des cantiques du Parolier National, avec de nombreuses références bibliques et des pistes de catéchèse. l'ex. : 15,00 NF.

LES SACREMENTS, par le R.P. J. SERVEL et l'abbé J. MARIE
4e album de documents pour enseignement catéchistique. l'ex. : 1,80 NF.

Rééditions :

PENTECOTE, c'est aujourd'hui
Participation active à la célébration du Sacrement de Confirmation, avec chants. l'ex. : 0,60 NF.

IL Y A PROMESSE DE MARIAGE, par J. SERVEL
Commentaire pastoral de l'enquête préalable au mariage, à l'usage des fiancés. l'ex. : 2,40 NF.

IMAGES BIBLIQUES DE LA ROCHETTE
8 séries de 5 sujets parues à ce jour. l'ex. : 1,80 NF.

CACHETS DE COMMUNION SOLENNELLE

Consultez notre catalogue

DIX MILLIARDS

tel est le montant des économies réalisées annuellement par l'ensemble des familles faisant leur yaourt à domicile avec les appareils et ferments

YALACTA

et pour votre compte personnel vous économiserez 10.000 frs.

SANTÉ-ÉCONOMIE

YALACTA 51, rue Lepic - PARIS

Belgique, 2-4, rue St-Pierre, Wasmes
Suisse, 11, rue du Marché, Genève
Canada, Monsieur Gaudin, 953, Av Dunlop, Montréal 8.
Italie, Monsieur Chiapparin, 5, via Umberto, Varallo (Province di Vercelli).

VITRAUX

Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés - Prix raisonnables

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71e ANNEE (8e Série)
N° 9. — 2 Mars 1961

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La visite du Dr Fisher. — II. L'Unité chrétienne et les Catholiques. — III. L'Eglise en Suède. — IV. Enquête religieuse en France. — V. Le centenaire de Tauler. — VI. Parasites et esclavagistes en Russie. — VII. Que sait-on de la Lune ? — VIII. La Société biblique catholique internationale. — IX. Au collège Beda, à Rome. — X. « Grossesse en bocal ». — XI. Le Président John Kennedy.

I

La visite du Dr Fisher

Nul n'était mieux qualifié que le cardinal Bea pour nous parler de la mémorable visite du Dr Fisher, archevêque anglican de Cantorbéry, au pape Jean XXIII, le 2 décembre 1960. Il l'a fait avec une parfaite clarté, dans la *Civiltà cattolica* du 17 décembre, sous le simple titre : *A propos de la visite de S. G. le Dr Fisher*.

Le cardinal note d'abord trois courants dans les réactions de la presse, tant en Angleterre qu'ailleurs. Les uns, en s'inspirant de préoccupations dogmatiques, expriment la crainte qu'il ne découle de là de périlleuses confusions. — Les autres, poussés par un désir très vif d'union, ont vu là une large ouverture de compréhension et un espoir de rencontre ultérieure. — D'autres, enfin, ont cherché à concilier ces deux points de vue, sans que la doctrine subisse une atteinte et sans que la pensée d'un rapprochement soit compromise.

Il semble que ces divers courants aient été représentés autour du pape lui-même, car l'éminent auteur de l'article dit en propres termes :

« Même au « Vatican » et dans les « alentours de la Curie romaine » une certaine presse a cru pouvoir discerner, selon ses propres orientations, tantôt une certaine réserve prudente, pour ne pas dire une froideur, tantôt un comportement compréhensif et « accueillant ».

C'est précisément pour répondre à cette diversité d'opinions que le cardinal tient à préciser les principes qui ont été suivis dans cette rencontre et qui s'imposeront dans celles qui pourraient suivre.

Il est permis de penser qu'on attache au Vatican de l'importance à ces explications, car l'*Osservatore romano* (édit. hebdomadaire de langue française, du 13 janvier), a donné de larges extraits de l'article que nous analysons ici. Deux éléments doivent entrer en ligne, dans cet exposé : 1° *Fermeté dans la foi ; 2° Charité envers des frères.*

— 1° La fermeté dans la foi est indispensable. Et cette fermeté consiste à « garder la totale intégrité du dogme catholique ». Il n'est pas possible de fonder l'unité des chrétiens en trahissant la vérité. L'unité envisagée est avant tout l'unité « dans la foi et dans la pleine connaissance du Fils de Dieu », selon le mot de S. Paul aux Ephésiens. L'Eglise ne prêche pas ce qu'elle aurait pu découvrir, ni le fruit de ses réflexions. Son rôle est d'être le témoin du Christ, c'est-à-dire de transmettre le dépôt que lui a confié le divin Maître.

— 2° Mais la charité que nous devons à des frères « séparés » n'est pas moins nécessaire. Il faut se rappeler ici la doctrine de Pie XII dans son encyclique *Mediator Dei*. Le grand pape y disait implicitement que tous ceux qui sont validement baptisés, « deviennent à titre commun membres du Corps mystique du Christ-Prêtre ». C'est pourquoi Jean XXIII appelle les chrétiens séparés ses « frères » et même ses « fils », notamment dans l'encyclique *Ad Petri cathedram*. Il s'agit donc d'une charité du Père commun à l'égard de tous ses fils.

De ces deux principes essentiels découlent, pour ceux qui ont la charge de l'action de l'Eglise, des conséquences particulièrement délicates, lorsqu'ils se trouvent en face d'un événement aussi grave que la visite du chef d'une « communauté séparée ».

D'une part, il s'agit d'éviter toute équivoque au sujet de l'intangibilité de la foi. Il ne faut rien faire qui puisse encourager un faux *irénisme*, qui serait analogue à quelque *indifférentisme*, qui, « en soulignant les points communs de sa propre foi avec celle d'un groupe chrétien non-catholique, ne se soucierait pas d'en préciser les différences. »

Mais il ne s'ensuit aucunement que l'Eglise doivent procéder de manière brutale, soupçonneuse, ou, en quelque manière, en contradiction avec son rôle de mère, et avec la charité due aux frères séparés.

L'observation des deux points qu'on vient d'indiquer s'imposait encore davantage, lorsque l'on considérait le caractère très spécial d'une rencontre qui était la première « après quatre siècles de séparation totale et alors que cette dernière persiste encore douloureusement ».

Passant alors à la visite elle-même, le cardinal déclare : « elle nous paraît de grande importance ». Cela veut dire qu'en en faisant une simple visite de courtoisie, on la minime outrageusement. Le cardinal du reste s'explique ouvertement :

« Il nous semble que l'importance de l'événement réside avant tout dans ce que la visite révèle et symbolise, à savoir la nouvelle atmosphère qui s'est créée entre l'anglicanisme et l'Eglise catholique romaine. L'initiative de la visite est venue totalement du côté anglican

et en particulier du Dr Fisher lui-même. Elle fut ensuite, après d'opportunes consultations, approuvée par d'autres membres responsables de la communauté anglicane et finalement son annonce fut, à quelques rares exceptions près, favorablement accueillie. L'importance de la visite réside donc dans le fait que l'idée ait pu naître et être approuvée par les représentants officiels de l'anglicanisme, puis de l'opinion publique, pour se réaliser finalement dans un climat d'intérêt croissant. »

Si l'on se reporte à quelques dizaines d'années seulement en arrière, il est clair qu'une telle rencontre eût été inconcevable. Il y a donc quelque chose de changé, dans le climat des rapports entre les Eglises. Et ce climat lui-même n'a pu que profiter du déroulement de la visite telle qu'elle a eu lieu.

Le cardinal n'hésite pas à faire honneur enfin de tout cela à celui qui en a eu l'idée, et qui l'a ensuite réalisé.

« Le fait d'avoir été sensible à ce changement de climat, d'en avoir réduit les pas à faire, et de les avoir accomplis, tout cela est à l'honneur du Primat anglican. Il a, ce faisant, amené le grand public à prendre plus vivement conscience du nouveau climat, et il l'a confirmé par le fait même. »

Gardons-nous toutefois de tout pronostic. Le cardinal déclare qu'il a pleine confiance que l'événement du 2 décembre portera des fruits salutaires, mais il se refuse, quant à lui, à préciser ces fruits. Il se conforme en cela à la sage et « surnaturelle confiance et prudence » du Saint-Père lui-même qui a dit à ce sujet :

« Il faut toujours avoir confiance dans la grâce de Dieu, sans se hâter dans ses jugements, ni dans ses prévisions. »

Ce rappel de la grâce de Dieu ne supprime pas notre devoir à nous. Bien plus il l'exige, et ce devoir c'est d'apporter à la grâce divine notre collaboration, par une vie vraiment chrétienne, faite d'humilité, de charité, de prière et de sacrifices, afin que « Celui qui... a commencé une œuvre excellente » la conduise heureusement à son terme, comme le dit S. Paul aux Philippiens (I, 6), à savoir Jésus-Christ, le divin Fondateur et le Chef de son Eglise.

En étroite connexion avec l'article dont on vient de lire le résumé, il faut noter la nouvelle donnée par nos journaux, à la date du 1er février 1961, selon laquelle le Dr A. M. Ramsey, successeur désigné du Dr Fisher, au siège de Cantorbéry, a recommandé à son clergé de multiplier les contacts avec le clergé catholique. Parlant de la visite du Dr Fisher, il dit, en effet, dans sa lettre mensuelle au clergé d'York :

« Le chemin est ouvert à d'autres visites de courtoisie, visites qui n'ont encore jamais été faites : du pasteur au prêtre catholique, du prêtre catholique au pasteur. Des milliers de visites de courtoisie aideront à accroître les sentiments d'amitié, de respect et de bienveillance chrétienne. »

Et il ajoutait, voyant plus loin :

« Il faudra longtemps pour restaurer l'unité visible de l'Eglise. Il ne faut pas attendre si longtemps pour empêcher que l'influence chrétienne dans le monde soit arrêtée par un manque de charité dans la conduite des chrétiens. »

Changement de climat ! Pas de doute à ce sujet.

II

L'Unité chrétienne et les Catholiques

Cette même préoccupation de l'unité chrétienne, et presque dans les mêmes termes, je la trouve dans un bel article de l'Abbé de Downside, autour de deux récents ouvrages de valeur (en anglais) : *L'Eglise et la Bible,* — et *Pourquoi le Christ ?*

Cet article a pour titre l'*Unité chrétienne et les catholiques* et il a été publié dans un sympathique organe anglais : *Catholic Gazette,* de janvier 1961, édité à Londres par un groupe de missionnaires catholiques, qui visent à atteindre les non-catholiques.

L'article analysé part de ce fait : le christianisme est une religion d'amour. Tous les chrétiens forment une seule famille, qui est le « Corps du Christ ». Et pourtant cette famille actuellement est divisée. Chaque groupe prétend suivre le Christ, mais tous ne prennent pas la même voie. Cette division donne en vérité une image étrange de la religion d'amour ! Mais il est plus facile d'entrer dans une querelle que d'en sortir ; pour ce faire, les deux partis doivent reconnaître leurs torts. Et cela demande de l'héroïsme !

Voici pourtant un vaste mouvement qu'on appelle œcuménique. Il a cinquante ans d'existence. Et si ses membres ne savent pas comment atteindre leur but, tous ont le même but : l'unité !

Mais alors, n'est-ce pas un scandale de voir l'Eglise romaine, qui, à elle seule, compte autant d'adhérents que tous les autres groupes, rester en dehors de ce mouvement ? Pourtant cela ne signifie à aucun degré que l'Eglise de Rome se désintéresse de l'unité. Bien au contraire, elle ne cesse de prier et de travailler, à sa manière, pour elle. Mais pourquoi n'est-elle pas entrée dans le Conseil œcuménique des Eglises ?

Cela tient à sa conception de l'Eglise. Le Christ a fondé *une* Eglise. Il l'a fondée perpétuelle et indéfectible. Il est donc fallacieux de dire que cette Eglise est maintenant divisée. C'est la chrétienté qui est divisée, et il s'ensuit que *plusieurs* Eglises existent actuellement. Et pourtant il n'y en a et il ne peut y en avoir qu'*une* qui soit véritable. Nous ne pouvons douter que l'Eglise du Christ, la vraie, existe toujours. Et nous ne pouvons douter davantage que parmi les groupes chrétiens, un seul peut se glorifier d'être l'Eglise véritable. Et il est clair que tout groupe de chrétiens ne formant pas *une* société unique et hiérarchisée, ne répond pas à la fondation faite par le Christ.

Mais serrons le problème de plus près. Le Christ n'a pas créé son Eglise sans une Constitution. Cette Constitution est claire : douze apôtres, autour d'un chef, Pierre. La vraie Eglise doit donc présenter les successeurs des apôtres, — ce sont les évêques — et un successeur de Pierre — le pape. Aucune autre Eglise, même celle d'Orient qui se nomme orthodoxe, n'offre ces deux traits. Les groupes surnommés « protestants » en sont encore bien plus loin. Il est impossible que la constitution voulue par le Christ pour son Eglise soit changée. Si elle l'était ce ne serait plus l'Eglise du Christ. Nous croyons, nous catholiques, que cette constitution est intangible et qu'elle se vérifie dans

l'Eglise seule qui a des évêques autour d'un pape. Le pape est donc pour nous, toujours en vertu de cette constitution immuable, le représentant — le Vicaire — du Christ. Les catholiques romains estiment qu'ils lui doivent l'obéissance, comme au Christ en personne, et qu'il jouit de l'infaillibilité promise à l'Eglise, quand il fait fonction d'organe de l'Eglise, en matière de foi ou de morale. Au pape, comme saint Pierre au Christ, nous pouvons et devons dire : « A qui irions-nous ? Vous avez les promesses de la vie éternelle. » Et c'est cela que nous appelons le dogme de l'infaillibilité personnelle du pape. Il n'est pas infaillible en tant que personne privée. Il n'est d'autre part aucunement impeccable ou exempt de péché.

En résumé, l'Eglise catholique romaine tient fermement en combinaison trois points : 1° l'Eglise du Christ est essentiellement une seule société visible ; — 2° l'Eglise a une constitution venant de Dieu et qui consiste dans un épiscopat groupé autour d'un chef, le pape, vicaire du Christ, si bien que ce dernier est la source et le centre de l'unité ; — 3° alors que, comme les autres chrétiens, nous croyons que la Bible est la parole inspirée et autorisée de Dieu, nous croyons aussi que, sur les points fondamentaux, c'est la tâche des évêques et du pape de décider du sens de la Bible.

Mais après le rappel de ces principes, venons-en à la question posée : pourquoi l'Eglise catholique romaine ne peut-elle prendre part au « Conseil œcuménique des Eglises » ? Parce qu'elle ne pourrait le faire sans se renier elle-même, ce qui serait renier le Christ, son fondateur. Ce serait donner à croire que les autres groupes chrétiens sont, au même titre qu'elle, des *parties* de l'Eglise véritable. Or, l'Eglise romaine n'admet pas qu'elle soit *une partie* de la vraie Eglise, mais bien *toute l'Eglise véritable*. Il est possible que cette conviction, qui est la nôtre, heurte les sentiments des autres groupes chrétiens. Mais l'Eglise catholique romaine est convaincue qu'elle est plus utile à ces mêmes groupes en s'en tenant fermement à sa constitution divine, qu'en se prêtant à des équivoques ou à des compromissions incompatibles avec son caractère et ses origines.

« En attendant comment les catholiques romains peuvent-ils aider la cause de l'unité chrétienne ? Eh bien ! nous pouvons d'abord établir et expliquer nos convictions sur le sujet franchement et charitablement. Et nous pouvons éprouver le besoin de voir ce but de l'unité atteint. Nous tous, à quelque corps chrétien que nous appartenions, nous pouvons et nous devrions être pleins d'un désir vigoureux et actif de l'unité. Chacun de nous peut prier pour cela. Nous pouvons prier Dieu pour qu'il accorde à tous ceux qui croient en Jésus-Christ, cette unité qui est sa Volonté sur nous et qu'il nous y conduise par les voies qu'il a choisies. *Nous pouvons faire plus que désirer et prier. Nous pouvons nous exercer à aimer nos frères séparés ; sympathiser avec eux ; les juger avec la même indulgence que nous désirons pour nous. Nous pouvons penser d'eux comme de nous-mêmes, qu'ils sont loyaux envers le Christ, bien que séparés de nous par des convictions sincères qui sont différentes des nôtres.* »

Actuellement, il faut bien reconnaître que nous ne sommes pas seulement séparés par des convictions sincères, mais aussi par beaucoup de petites divergences plus ou moins puériles, comme celles d'appeler « Père » un prêtre catholique, ou de voir un ministre porter moustache et avoir une femme. Ce qui importe, c'est de ne jamais perdre de vue ce qui nous unit et de partir de là pour supprimer ce qui nous divise. Que de choses nous avons en commun ! Tous nous révérons la Bible et la Révélation qu'elle contient. Tous nous adorons un seul Dieu qui est notre Père, tous nous le prions en nous servant des mots que nous enseigne son divin Fils, notre Sauveur. Beaucoup parmi nous croient que le baptême nous fait membres du Corps du Christ. Beaucoup recherchent la grâce de sa présence au moyen de la Sainte Communion. Ce mot même est un mot-clé : *Communion.* C'est le programme de la réalisation de l'unité. Cette unité sera une « communion universelle ». La route pour y parvenir sera longue et difficile. Il y faudra sans doute l'intervention d'une haute action ecclésiastique, par des chefs ayant le génie d'hommes d'Etat, et tout un ensemble de dispositions administratives adéquates. Mais l'âme de toute l'entreprise doit être un immense désir de mettre fin à nos divisions, avec le regret des erreurs et des fautes qui les ont occasionnées, tout cela dans une humble et ardente prière.

« Nous devons avoir une confiance sans borne en Dieu et nous avons à nourrir la vision d'une union, qui ne sera pas fondée sur un minimum d'accord, mais sur un maximum d'enrichissement spirituel. »

III

L'Eglise en Suède

Au cours de la « Semaine de l'Unité » à Lyon, en janvier, on a entendu, sous la présidence du cardinal Gerlier, une série de conférences, dont plusieurs étaient faites par des pasteurs protestants. M. le pasteur Arnold Brémond, notamment, ayant exercé durant quatre ans, son ministère en Suède, a traité de ce sujet : *l'Œcuménisme en Suède*. L'exposé qu'il a fait de cette « Eglise d'Etat, sans fidèles » qu'est l'Eglise luthérienne de Suède, coïncide remarquablement avec l'article publié en janvier 1961, dans *The Month*, par Peter Hornung, sous ce titre : *L'Eglise en Suède.*

La Suède est environ deux fois plus grande que l'Angleterre. Elle fait partie des pays scandinaves, dans lesquels le pourcentage des catholiques est plus faible que dans tous les autres pays d'Europe. Sa population globale est d'entre 7 et 8 millions. Mais il n'y a que 28.000 catholiques, dont les 2/3 sont des réfugiés ou des travailleurs étrangers, venus en Suède après 1940. Le nombre des Suédois d'origine appartenant à l'Eglise catholique ne doit pas dépasser ni même atteindre 6000, ce qui correspond à moins de 1 pour 1000 de la population.

Et pourtant la Suède fut, avant la Réforme, vigoureusement catholique. Son évangélisation, due à S. Ansgar (ou Anschaire), entouré d'un groupe de moines allemands, remonte au IXe siècle. Des missionnaires anglais leur succédèrent, avec saint Sigfrid, au XIe siècle. En 1164, la Suède devint une province ecclésiastique indépendante, avec un archevêché à Uppsala, des évêchés à Skara, Linköping, Strängnös, Västeras, sans parler d'Abo en Fin-

lande. En 1143, au temps de S. Bernard, les Cisterciens vinrent dans le pays. Ils furent suivis, au siècle duivant, par les Franciscains et les Dominicains. Mais la sainte nationale par excellence fut sainte Brigitte, au XIV[e] siècle. Née autour de 1303, elle vécut, à partir de 1349, à Rome. Célèbre par ses visions et révélations, elle ne craignait pas de reprocher aux plus hauts prélats de son temps leurs défauts et même leurs vices. En 1370, la maison-mère des « Brigittines » fondées par elle fut établie à Vadstena, et la première abbesse en fut sainte Catherine de Suède, fille de Brigitte. L'ordre se répandit si rapidement qu'au temps de la Réforme, on comptait 70 couvents de Brigittins en Europe, religieux ou religieuses, au nombre desquels il faut rappeler le couvent anglais de Syon, dont un père, le bienheureux Richard Reynolds, fut martyrisé en 1535.

Le plus beau siècle spirituel et artistique de Suède, fut le XV[e]. La première Université suédoise fut créée à Uppsala, en 1477. On comptait alors, dans le pays, environ 2.500 églises, dont beaucoup subsistent encore et sont d'un beau style gothique. Ce qu'on nomme la Réforme fut introduit par le roi Gustave Wasa, pour des raisons plus économiques et politiques que religieuses. Il commença en 1527, par des altérations purement disciplinaires, qui aboutirent en 1593 à une révolution dogmatique. Les pratiques catholiques extérieures, que le peuple aimait, furent longtemps conservées.

Une tentative de réconciliation avec Rome sous Jean III, l'un des fils de Gustave Wasa, n'aboutit pas. On n'a pas écrit encore l'histoire des tentatives de cette réconciliation, dont l'un des agents les plus énergiques fut le célèbre jésuite Antoine Possevin. Au total, le catholicisme fut anéanti et la continuité épiscopale fut rompue. S'il se produisait des conversions individuelles dont la plus célèbre fut celle de la reine Christine, fille de Gustave - Adolphe, les convertis étaient contraints de partir en exil.

La liberté religieuse en Suède est de date relativement récente. En 1783, elle fut accordée aux étrangers, mais les Suédois ne l'ont eue qu'en 1873. Le 1[er] janvier 1952, une loi entra en action, par laquelle la plupart des droits civiques étaient rendus aux catholiques. Cette loi admise par l'Eglise luthérienne eut en outre pour champions les partis libéraux sans religion. Cette liberté toutefois n'est pas complète. Les catholiques ne reçoivent aucun secours de l'Etat pour leurs écoles ou leurs maisons religieuses, et cependant ils sont assujettis aux taxes en faveur de l'Eglise luthérienne d'Etat. Les catholiques sont tenus d'obtenir une permission, pour contracter mariage, de l'office protestant d'enregistrement. C'est le clergé protestant qui tient les registres. Il y a donc toujours quelques problèmes à résoudre entre l'Eglise catholique et l'Etat. Mais le plus grave, pour les catholiques suédois, c'est le milieu suédois lui-même. La société suédoise est terriblement « matérialiste et amorale ». Bien que 96 % des Suédois soient censés luthériens, et donc chrétiens, il n'y a pas plus de 4 % de pratique religieuse. L'immense majorité du peuple a rompu avec le Christ et estime que le christianisme est périmé.

Le chef de l'Eglise catholique est actuellement Mgr Ansgar Nelson, bénédictin. C'est un Danois de naissance, qui se convertit aux U.S.A. et entra dans l'Ordre de St-Benoît en 1930. Il était coadjuteur de Mgr Johan Erick Müller, qui se retira en 1957, un peu avant d'avoir ses 80 ans.

C'est surtout par les étrangers que l'Eglise catholique a pris un peu plus de consistance en Suède. On a pu établir quelques paroisses nouvelles, construire des chapelles. Le nombre des prêtres a passé de 13 à 58. Des Congrégations religieuses sont venues travailler dans le pays : Sœurs grises de Ste-Elisabeth, Sœurs Dominicaines, Brigittines. Environ la moitié du clergé appartient au clergé séculier. Les autres sont des religieux. Les jésuites sont là depuis 1879, les Salésiens depuis 1930, les Dominicains depuis 1934, les Passionnistes anglais depuis 1951. Aux dernières nouvelles, on comptait en tout 61 prêtres en Suède, dont seulement 8 d'origine suédoise.

L'une des difficultés les plus graves pour les catholiques, en dehors de cette ambiance matérialiste et areligieuse de la population, c'est la dispersion extrême des fidèles. Rappelons-nous que la distance du nord au sud, en Suède, est égale à celle qui sépare la Suède de Rome ou même de Naples. Presque la moitié du pays forme l'unique paroisse de Norrland, qui est la plus vaste d'Europe et qui est desservie par un seul prêtre. Les catholiques sont ainsi séparés les uns des autres par des distances énormes et ne se connaissent pas entre eux. Ils ne peuvent entendre la messe que de loin en loin et plus rarement encore avoir un sermon. D'autre part les catholiques, étant étrangers, sont de nations diverses. A Uppsala, par exemple, il y a une communauté d'une centaine de catholiques, mais ils appartiennent à 15 nations. Cela tend à donner aux Suédois l'impression que le catholicisme est l'affaire des étrangers. A Vasteras, où l'on trouve environ 1500 catholiques, il n'y en a que 13 qui sont Suédois.

Le matérialisme pratique qui est la règle générale du pays et qui consiste à ne croire qu'aux biens et valeurs de cette vie, à chercher avant tout le confort et le plaisir, rend les conversions très malaisées, et toujours individuelles. On groupe les personnes qui veulent s'instruire de la foi. Pour la plupart, elles viennent des classes instruites et c'est par la littérature ou l'étude qu'elles ont été amenées à désirer la foi. Il y a par suite chez elles de très belles âmes. La vie catholique en Suède, en dépit de tant d'obstacles, est joyeuse, profonde et fervente.

Dans l'Eglise d'Etat, il y a ainsi quelque chose d'analogue à la « Haute-Eglise » d'Angleterre. Il est possible que le mouvement qui se dessine dans cette dernière, comme on l'a dit plus haut, ait un certain retentissement en Suède. Si peu nombreuse qu'elle soit, l'Eglise catholique de Suède gagne peu à peu les sympathies et le respect, parce qu'elle est vivante. Elle peut donc envisager l'avenir avec optimisme. Depuis la Réforme, elle n'a pas eu de meilleures chances d'expansion.

« Le temps peut n'être pas éloigné où la vie catholique en Suède, avec ses valeurs spécifiques, démon-

trera de nouveau au monde le caractère universel de l'Eglise catholique. »

Ces dernières lignes sont la conclusion de l'article du *Month.*

IV

Enquête religieuse en France

Et nous, en France, où en sommes-nous ? Remontons-nous la pente, ou recommençons-nous à la descendre ? Les opinions sont divisées sur ce point. Voici une opinion plutôt sombre. Elle vient de la revue italienne *Orizzonti*, du 22 janvier, sous la signature de Mario del Piano, et avec ces titres fracassants : *La France est-elle encore pays de mission ? — La semence de Voltaire donne ses derniers fruits.* Suivant une mode qui tend à se répandre, l'auteur donne, encadré, le résumé suivant de son étude :

« Une enquête religieuse menée dans la jeunesse française révèle que la moitié des interrogés ne croit pas à la vie future, plus d'un tiers ne prie jamais et un pourcentage minime fréquente les églises. Presque tous estiment les prêtres, mais les trouvent « trop intéressés ».

Entrons maintenant dans le corps de l'article. Il nous dit que l'enquête n'a été faite que parmi les sujets de 18 à 30 ans. Le nombre des interrogés fut d'environ 1500, hommes et femmes, choisis de manière à représenter convenablement les 8 millions de Français de l'âge indiqué. On a donc établi le pourcentage sur un nombre restreint, puis extrapolé sur l'ensemble.

Il est clair que la déchristianisation en France est le fruit du laïcisme antireligieux, qui a pénétré en profondeur les classes laborieuses. De l'enquête, il résulte que la quasi-totalité des jeunes ont pratiqué dans leur enfance. Presque tous sont baptisés, 8 sur 10 ont fait la première communion et ont été confirmés. Entre 18 et 30 ans, donc, les 3/4 se disent catholiques ; 6 % appartiennent à une autre religion et 18 % déclarent n'avoir aucune religion. Sur ces 18 %, 14 % se disent athées. Les autres sont « déistes » ou flottants. Sur ceux qui se donnent comme catholiques, soit 75 % du total, 43 % ne pratiquent pas et 33 % ne pratiquent que par occasion, ce qui veut dire sans doute qu'ils vont 2 ou 3 fois à la messe par an, et qu'ils entrent à l'église pour les enterrements et les mariages.

Sur l'ensemble des jeunes, y compris les catholiques (75 %), il n'y en a que 62 % qui croient que le Fils de Dieu s'est incarné et que c'est le Christ. Un peu plus de la moitié croit à la vie future. Environ la moitié croit à la Sainte Trinité et au péché originel. 46 % admettent que la vie présente influe sur la vie future ; 38 % croient au Paradis, Enfer et Purgatoire, et seulement 32 % à la résurrection générale. Et comme tous ou presque tous ont eu une enfance religieuse et 8 sur 10 ont fait la première communion, on constate un déchet lamentable dans la connaissance de la religion entre 18 et 30 ans ! Pourtant si 49 % seulement du total admettent le péché originel, il en est 61 % qui croient qu'il y a en nous des tendances mauvaises à combattre. Il se peut donc que la notion de péché originel soit devenue plus vague, tout en se maintenant sous cette seconde forme.

Venons-en aux catholiques *pratiquants.* Sont-ils au moins plus unanimes ? Non, car 78 % seulement d'entre eux croient au Paradis, Enfer et Purgatoire. (Et nous ajouterions volontiers ici, quant à nous, qu'on croit beaucoup moins à l'Enfer qu'au Paradis). Chez les jeunes qui se disent catholiques, mais *non-pratiquants,* il n'y en a que 59 % qui croient à la divinité de Jésus-Christ, 43 % à la vie future, et 30 % à l'influence de la vie présente sur la vie de l'au-delà.

Quant à la pratique de la prière, les chiffres sont assez décevants. Un tiers des interrogés ne prient jamais, un tiers prient assez souvent, un tiers prient à l'occasion, mais rarement. Même parmi les pratiquants, 5 % ne prient jamais, ce qui veut dire, sans doute, qu'ils ne prient qu'à l'église, mais jamais en dehors des offices. On voudrait savoir ce que sont les prières de ceux qui prient.

Pour l'assistance à la messe, toujours parmi les interrogés, on compte 43 % des femmes et 27 % des hommes qui y assistent. Et deux tiers disent qu'ils le font par conviction. Et pourtant, il y a 87 % de mariages religieux et 80 % qui déclarent vouloir une éducation religieuse pour les enfants. Il semble qu'ici, en dehors des convictions personnelles, jouent des facteurs familiaux et sociaux. Parmi ceux qui ne sont pas favorables à l'éducation religieuse des enfants, il en est 8 % du total des interrogés qui invoquent le respect de la liberté de leurs enfants, et 7 % qui se déclarent hostiles ou indifférents à la religion. Les autres, favorables à l'éducation religieuse, disent qu'il faut donner aux enfants, une « morale », un « guide dans la vie », la « conscience de certaines valeurs humaines et sociales ».

On a posé aux jeunes cette question : « Avez-vous l'habitude de discuter des problèmes religieux ? » — 27 % ont dit qu'ils en discutaient souvent, 40 % rarement, 33 % jamais. On discute soit en famille (32 %), soit entre amis (40 %), soit au travail (14 %). Les pourcentages sont plus élevés dans les secteurs instruits qu'au-dessous d'eux. Quant à l'actualité de la religion, 23 % estiment que la religion et la science s'entendent bien, 14 % qu'elles s'opposent absolument, et 25 % qu'elles sont sur des plans distincts. Pour ce qui est du bonheur, 53 % pensent que la religion ne s'y oppose pas, tandis que 7 % sont d'avis contraire, et 28 % estiment qu'il n'y a pas de relation entre religion et bonheur.

Autre question : « La religion s'oppose-t-elle au progrès social ? » — Réponse : 14 % disent *oui*, 62 % disent *non*, et 24 % ne savent pas.

Les trois-quarts des jeunes admettent que les prêtres sont utiles à la société et ne mettent pas en doute leur esprit de sacrifice, mais 71 % seulement croient à leur sincérité. Il en est 44 % pour les trouver « trop intéressés », tandis que 45 % font l'éloge de leur désintéressement, et 42 % les voudraient moins liés à la « politique », sans définir ce qu'ils entendent par là.

Les jeunes attribuent d'ordinaire leur position à l'égard de la religion à leur tradition de famille.

Deux sur trois ont eu des parents croyants, mais seulement un sur trois, le père et la mère à la fois, les autres n'ayant que la mère ou parfois que le père. Il est exceptionnel que des parents athées aient un enfant croyant. Il y a donc une énorme proportion de religion héréditaire. Pourtant, l'expérience personnelle des jeunes a aussi son rôle. Voici des réflexions de jeunes :

« Je ne puis pas accepter l'idée de l'existence d'un Dieu qui, étant maître de l'univers et désirant notre bien, ne fait rien pour empêcher le mal. »

— « Comment croire qu'il y a un être tout-puissant qui nous aime et qui reste impassible quand les hommes s'entretuent ? »

— « Si Dieu existait, le monde serait parfaitement ordonné : le désordre qui existe dans le monde est la preuve que Dieu n'existe pas. »

Telle est donc l'objection principale des jeunes. Elle est bien vieille, comme on voit !

A noter que le cas d'un jeune ayant perdu la foi par un livre est rare. Les bons livres au contraire ont souvent agi pour maintenir la foi, mais 20 % seulement des jeunes interrogés disent que les livres ont agi sur eux en bien ou en mal.

Concluons, avec l'auteur de l'article, que la religion n'a pas de plus grand ennemi que l'ignorance et que nous devons plus instamment que jamais *prêcher les grandes vérités de la foi :* existence de Dieu, divinité de Jésus-Christ, existence de l'âme, immortalité de l'âme, vie future, ciel, enfer et purgatoire, etc.

V
Le centenaire de Tauler

C'est une excellente manière de repasser son histoire que de célébrer les centenaires qui se rencontrent. Nous le faisons ici, quand les occasions se présentent. Avec la revue *The Month,* déjà citée plus haut, à propos de l'Eglise en Suède (janvier 1961), nous dirons un mot de *Jean Tauler.* L'article est signé James M. Clark. Ce sixième centenaire de Tauler sera célébré le 15 juin prochain.

Il naquit vers l'an 1300, à Strasbourg, de famille aisée, et il entra de bonne heure chez les Dominicains. Il étudia, croit-on, au *studium generale* de Cologne, où avaient professé bien avant lui, Thomas d'Aquin et Albert le Grand. Comme on ne lui donne jamais le titre de Magister, et qu'il n'est appelé « docteur » que dans des textes suspects et tardifs, il faut croire qu'il n'alla pas achever ses études à Paris, pour y prendre ses grades. A l'égard de la science, ses écrits montrent plutôt l'antipathie que l'enthousiasme. La victoire du nominalisme avait ébranlé la confiance dans le pouvoir de la raison. Le volontarisme l'emportait sur l'intellectualisme et les gens religieux en venaient à tenir en médiocre estime les spéculations théologiques et philosophiques.

Pour Tauler, il est hors de doute qu'il fut attiré par les exemples des « frères saints » et qu'il voulut partager leurs austérités. L'Ordre des Frères Prêcheurs était à l'apogée de sa gloire. Il parlera dans ses sermons avec fierté du « saint Ordre » auquel il appartenait. Il dira que c'est « une institution vraiment sublime et digne ». Surtout en un monde troublé comme celui d'alors. C'était le temps des démêlés entre Louis de Bavière et le pape Jean XXII. Strasbourg était justement l'une des villes qui tenaient pour Louis de Bavière que Jean XXII excommunia en 1325. Les Dominicains de la cité restèrent fidèles au pape et Tauler préféra s'exiler que d'obéir au pouvoir civil sur ce point. En 1328, il se retira à Bâle.

D'autre part, maître Eckhart avait été mis en cause à Cologne. Or, il avait donné des leçons à Strasbourg en 1314, et il avait enseigné plus tard à Cologne. Il est possible que Tauler ait été son élève dans une ville ou dans l'autre. Ses écrits semblent bien en donner la preuve. Mais la condamnation du maître aimé, en 1329, dut être pour Tauler, comme pour son ami Suso, un coup terrible. Ajoutons à cela des catastrophes physiques : famine, peste noire de 1347-1348, tremblement de terre de 1356. Il n'est pas étonnant qu'on se soit cru à la fin du monde.

C'est dans le cadre de ces événements que l'on doit situer les sermons de Tauler. Ils sont empreints d'une calme confiance, d'une foi inaltérable. Ce fut dans cet esprit qu'il travailla à Bâle. Il exerça une influence profonde et, comme on dit aujourd'hui, « bénéfique ». Il forma une amitié très intime avec un prêtre séculier nommé Heinrich von Nördlingen. Ensemble, ils devinrent les chefs d'un mouvement appelé « Les Amis de Dieu » (*Gottesfreunde*). Ce n'était pas un Ordre, mais une association de personnes pieuses, religieux et nonnes, laïques hommes et femmes, nourrissant le même idéal.

Tauler put revenir à Strasbourg, en 1347-1348, mais son départ ne mit pas fin à l'association. Sa renommée de prédicateur ne cessait de grandir. On pense qu'il passa une année ou deux encore à Cologne et qu'il fit de nombreux voyages pour ses sermons, mais son centre demeura Strasbourg. Il y mourut en 1361. Ce décès eut lieu, suivant la tradition, dans le jardin du couvent de St-Nicholas-de-Undis, où sa sœur était religieuse.

Tauler fut incontestablement un grand conducteur d'âmes. Il est moins porté que son maître Eckhart aux degrés les plus élevés de la spiritualité et de la contemplation. Pour maître Eckhart, ce qui importe avant tout, c'est la *via unitiva.* Tauler insiste beaucoup lui, sur la *via purgativa.* Il s'oppose vigoureusement à ceux qui veulent « courir avant de savoir marcher ». Il veut que l'on commence par le commencement, c'est-à-dire par la purification de ses plus gros défauts, avant de prétendre aux degrés supérieurs. Avec S. Bernard il met en garde contre l'hypocrisie possible de la vie tant active que contemplative.

On a parfois été tenté de faire de Tauler un précurseur de Luther. Ce dernier témoignait d'une grande vénération envers Tauler, comme en face d'un mystique dédaigneux de la science humaine. Mais il est impossible de confondre la position théologique de Luther avec celle de Tauler. Celui-ci ne professe nulle part le salut par la foi seule, sans les œuvres. Il ne condamne pas, comme Luther devait le faire, les pèlerinages, les jeûnes et les autres austérités corporelles. Tout ce qu'il

dit, c'est que les œuvres extérieures ne valent que d'après l'esprit qui les anime : car elles peuvent être le voile du pharisaïsme et de l'hypocrisie.

Tauler admet aussi que l'on ne doit pas faire des austérités incompatibles avec son état de santé. Il dit lui-même qu'il n'a pas toujours pu observer sa Règle dans toute sa sévérité. Mais il ne dit jamais que cette sévérité était condamnable. Il recommandait à tous, en premier lieu, une charité consistant à ne pas juger les autres. Le manque de charité, selon lui, est un péché grave.

« Mes fils, disait-il, quelles que soient les bonnes œuvres que vous faites, quelles que soient vos bonnes intentions, le démon fera de vous son bagage moqueur si vous vous rendez coupables de ce péché. »

Celui qui approfondit Tauler — et il en est de même pour Suso — découvre pourtant une sorte de contradiction dans ses écrits. D'une part, en effet, il s'attache à ne prêcher que des choses pratiques, morales, quotidiennes, et veut éviter tout ce qui est trop abstrait, trop spéculatif. Et d'autre part, on trouve chez lui des pages, et même des sermons entiers, qui sont remplis de considérations spéculatives. Il y peint les gloires de l'union mystique, sous les plus vives couleurs et il emprunte alors le langage de son maître Eckhart et celui du Pseudo-Denys. Toutefois ces sermons ne sont qu'une faible partie de l'ensemble. Et il est peu de passages, si on les remet dans leur contexte, que l'on puisse voir pencher vers une sorte de panthéisme. Ces passages sont bien authentiques. Mais ils s'expliquent par la croyance du temps, partagée par Tauler, que le Pseudo-Denys était bien S. Denys l'Aréopagite, comme il le nomme.

On ne saurait douter en définitive de l'orthodoxie foncière de Tauler. Il est toujours prêt à obéir à l'Eglise, à renoncer même à toute prédication, à tout ministère, si on lui en donnait l'ordre. Mais il reste bien dans la ligne de maître Eckhart et on trouve chez lui des phrases qui rappellent ce dernier, comme la suivante : « Plutôt un maître de vie que mille maîtres d'arts ». Il est d'avis, comme Eckhart que l'Ecriture est inépuisable et que plus on la médite plus on lui trouve de sens inédits. Comme Eckhart il se sert du mot Néant pour Dieu et parle de la « divine solitude ». Il explique ce mot « néant » ainsi : « C'est le Néant dont parle S. Denys, quand il dit que rien n'existe qui permette de donner à Dieu un nom ou un concept. » Mais ce genre de phrases, commun alors, ne doit pas être interprété comme un signe de panthéisme. C'était le langage des « Amis de Dieu » et il faut le comprendre au sens chrétien. C'est le même sens que le terme « Abîme de Dieu ».

En résumé, il faut retenir de Tauler ces mots qui donnent la clef de toute sa vie : « *Cher Seigneur, Tu sais que je ne cherche que Toi !* »

VI

Parasites et esclavagistes en Russie

Le titre qu'on vient de lire est celui d'un article publié dans la *Civiltà cattolica* du 3 décembre 1960, par le R. P. Floridi, S. J. Il est en entier établi sur des textes de journaux ou de revues soviétiques. Et il éclaire admirablement les aveux dont la radio nous a tant parlé, ces derniers temps, au sujet des « tricheries » commises dans le domaine agricole, tant en Russie qu'en Chine communiste.

Au XXI^e^ Congrès du Parti, en janvier-février 1960, M. K. proclamait solennellement que la Russie entrait dans l'ère du communisme. La propagande soviétique commença dès lors à parler des « signes visibles » du passage du socialisme au communisme. Selon Lénine, dans la phase supérieure du communisme, *l'homme se transforme.* C'est une nouvelle espèce d'homme qui apparaît. L'Etat peut disparaître. L'homme nouveau n'a plus besoin de contrainte étatiste. Il s'habitue à observer les règles élémentaires de la vie sociale humaine. Il entend pratiquer « un travail non payé, au bénéfice de la société, un travail fait non pour accomplir une tâche particulière, ou pour obtenir un droit sur des produits particuliers..., mais comme poussé par un organisme sain ». Il n'y a plus alors de propriété privée, mais seulement la propriété commune à tout le peuple. Chacun donne selon ses capacités et on donne à chacun selon ses besoins.

Mais où en sommes-nous réellement ? Au mois d'août 1960, les organes du parti ont déclenché une campagne contre les « parasites ». Le chef de la Propagande au Comité central, L. Ilichev, révéla que « le parasitisme et la tendance à accumuler des biens privés étaient les vices principaux de la société soviétique actuelle ». Il invitait tous les militants à

« lutter contre les fainéants et les parasites contre ceux qui ne travaillent pas et qui cependant mangent, et à donner un coup décisif à toutes les tendances vers la propriété privée, à l'indifférence envers la politique, au nationalisme, aux préjugés religieux et aux autres manifestations de l'idéologie bourgeoise. »

Il y a donc des « parasites » en U.R.S.S. Mais qu'est-ce qu'on entend par là ? Une jeune fille se marie. Elle laisse l'usine, prétend ne plus s'occuper que de son mari, de son intérieur, de ses enfants : c'est une parasite ! Tous ceux qui vivent au détriment d'autrui, qui font du marché noir, qui ne font pas un travail « socialement utile », sont des parasites. Mais après quarante ans de régime communiste, il est bizarre que l'on vienne nous dire que « la milice et les tribunaux ne suffisent plus à réprimer le parasitisme ». On nous dénonce des individus, qui, contre argent sonnant, obtiennent une automobile avant leur tour, et qui la revendent aussitôt avec gros bénéfice. D'autres spéculateurs agissent de même pour les logements. Il en est qui offrent, au marché noir, toutes les marchandises qu'on ne peut trouver dans les magasins d'Etat. D'un de ces magasins, partent un jour 47 frigidaires. Cet article est épuisé. Mais ils ont été vendus à des spéculateurs. Le système de la corruption des fonctionnaires sévit dans tous les secteurs : jusque dans les Universités et même les tribunaux ! Le Journal *Krokodil* assure qu'en U.R.S.S. le slogan le plus répandu est celui-ci : « Savoir vivre ! » — ce qui signifie en français : « se débrouiller ! »

L'homme nouveau n'est donc pas né encore ! Le règne de la justice et de l'honnêteté n'a pas encore

commencé ! Il existe en U.R.S.S. des *chuligany*, c'est-à-dire des fainéants, des « fils à papa », etc. Mais il existe aussi des « travailleurs libres » ou « privés » — *chasniki* — qui ne sont pas des fainéants, qui sont souvent au contraire les plus actifs, les plus productifs, mais aussi les plus « débrouillards » des travailleurs, c'est-à-dire ceux qui ont le plus de tendance à cette « psychologie de l'accumulation des biens de propriété privée ». Les grandes indignations de M. K. nous ont fait connaître les travailleurs des kolkhoses, qui font le minimum possible de travail dans le kolkhose, mais qui travaillent intensément leur lopin de terre, qui soignent leur modeste cheptel domestique, et qui vont jusqu'à voler en cachette la récolte du kolkhose pour accroître leur propre production et vendre au marché noir leurs surplus. La presse soviétique les dénonce comme des criminels. Une revue parle du kolkhose *Leninskijput* et dit :

« Une notable partie des kolkhosiens s'occupent principalement de leurs affaires propres : chacun a une vache, trois à cinq brebis, des cochons, des canards, des poules, et certains jusqu'à cent oies. Dans les jardins privés, qui atteignent un demi-hectare, on cultive, dans l'esprit de lucre la *machorka* — espèce de tabac qui demande beaucoup de soins. Il n'est pas étonnant dès lors que sur 757 kolkhosiens, il y en ait 311 qui n'ont pas accompli le minimum de leurs journées de travail. »

C'est que le travail kolkhosien est mal payé, tandis que le travail privé rapporte beaucoup. En nombre de *sovkhoses*, ou fermes d'Etat, les dirigeants préfèrent donner les terres en location à des brigades de travailleurs libres. Ceux-ci, travaillant pour eux-mêmes, fournissent plus de viande et à meilleur marché que les coopératives.

Dans le domaine de la construction, il en est de même. Les maçons qui ne font partie d'aucune organisation d'Etat font du meilleur travail et à meilleur compte que les autres. Aux yeux de l'Etat, ce sont des « parasites ». Mais en fait ce sont eux qui fournissent à la société le plus grand nombre de produits. Parasites aussi et dans le même sens les fabricants de tapis, de disques de jazz, les tailleurs, les cordonniers, qui ne travaillent pas pour le compte de l'Etat, mais à leur compte. De même, les électriciens, mécaniciens, rétameurs, qui vont à domicile, font les réparations. Alors que si l'on s'adresse aux offices d'Etat il faut attendre des mois avant d'être servi, les « parasites », eux, font le travail rapidement.

Les *Isvestia* scandalisées écrivent :

« Il arrive souvent des choses fantastiques. Un spécialiste ou un ouvrier qualifié ne peuvent songer à posséder leur maison propre avec un petit jardin, c'est trop cher pour eux. Mais un marchand de boissons ou de glaces se paie facilement une automobile Volga et se bâtit sa petite maison ! »

Un autre journal, non moins stupéfait, constate que « des personnes n'ayant aucun travail honnête vivent magnifiquement et non seulement mangent, alors que ceux-là seuls qui travaillent doivent manger, mais mangent la meilleure part ! »

Pis encore : il y a des membres haut placés dans le parti, qui trouvent moyen de monnayer leur influence, de vendre leur patronage. C'est le comble du « parasitisme » !

En terminant, le Père Floridi rappelle que la revue soviétique *Kommunist* (sous le titre « *les descendants des inquisiteurs dans le rôle de « critiques » du communisme* ») a attaqué violemment les jésuites pour avoir dit les choses que contient l'article qu'on vient de résumer. Les jésuites ne pouvaient rien comprendre, évidemment, à l'esprit du communisme, en raison de leur bassesse de sentiments après des siècles de servitude au sein du capitalisme ! Malheureusement les faits sont là. Le régime communiste violente en vain la nature humaine. Celle-ci prend sa revanche.

On trouverait des observations semblables, dans le court mais substantiel article d'Henri Jomin, dans la *Revue de l'Action populaire* (de févr. 1961), sous ce titre : *Incertitudes de l'agriculture chinoise.* Là aussi, dès qu'on donne au paysan une parcelle de terrain à lui, la production de porcs, de volaille, de fourrage, augmente avec une rapidité déconcertante. En sens inverse, quand on veut faire travailler de force et collectivement les paysans, il arrive que le soi-disant « Bond en avant » soit finalement un « Bond en arrière » ! L'homme nouveau n'est pas né !

VII

Que sait-on de la Lune ?

Si les choses ne vont pas à la perfection sur la terre, comment iront-elles dans la Lune ? Que savons-nous de notre satellite ? C'est ce que la revue récente *Atlas - Magazine* de février 1961, essaie de nous dire, sous la signature de Pierre Rousseau, et avec ce titre : *Savons-nous ce qu'est la Lune ?*

Rappelons d'abord, avec l'auteur, les données de base. La lune a un diamètre de 3.473 km (le quart de celui de la Terre) ; — sa distance moyenne de nous est de 384.000 km ; sa révolution dure 27 jours, avec toujours la même face de notre côté. Cette face est toute trouée, non, comme on l'a cru parfois, de cratères volcaniques, mais de cirques creusés par des bolides ou météorites venant de l'espace. La Lune n'ayant pas d'atmosphère, rien n'arrête ces bolides. La Terre est beaucoup mieux préservée grâce à son atmosphère ; de plus, les eaux et les vents modifient sans cesse son écorce. Sur la Lune, rien de cela. Les montagnes sont telles quelles. On a calculé, à sa surface, qu'une chaîne, dite des Apennins, a 640 km de longueur et culmine à 6.000 m.

D'autre part, la Lune, sans air et sans eau, passe par des chaleurs excessives, au soleil, et descend à des froids terribles, à l'ombre : de plus de 100° à moins de 150°. Donc pas de vie possible, semblable à la vie terrestre. Si la Lune n'est pas habitée, c'est parce qu'elle n'est pas habitable. La Lune est un monde mort ou plutôt un monde qui n'a jamais été vivant.

L'article que nous analysons distingue quatre périodes dans la connaissance des astres par l'homme.

Il y eut d'abord l'observation à l'œil nu. Elle a duré des origines, jusqu'en 1609, date de la découverte de la lunette par Galilée. La seconde période va de 1609 à 1959, car cette dernière date est celle où on a pu toucher la Lune, en faire

le tour et en photographier la face inconnue. La nouvelle période sera marquée par l'*alunissage* de l'homme. — On sait que le verbe *alunir* a été admis par l'Académie en septembre 1959.

Jusqu'ici, nous n'avons dit que ce que l'on savait de la Lune jusqu'à 1959. Y a-t-il du nouveau depuis ?

En premier lieu, il y a de nouveau l'ambition, commune aux Américains et aux Russes, de faire atteindre la Lune par un être humain. On peut dire que tous les essais que l'on fait de voyages dans l'espace ont pour premier but : parvenir à la Lune. Il s'agit surtout, semble-t-il, d'une question de prestige. Nul ne sait si le fait d'aller dans la Lune sera « rentable ». Pour l'instant, il n'intéresse que la curiosité, une sorte de passion d'astronautique, la réalisation d'un rêve humain d'évasion, de conquête de l'inconnu.

En second lieu, on sait maintenant que ce n'est pas une petite affaire que d'aller dans la Lune. Il ne faut pas la manquer. Lunik I passe à côté. Lunik II s'écrase sur la Lune le 13 septembre 1959.

En troisième lieu, on a appris qu'il n'y avait pas de champ magnétique dans la Lune, ce qui signifie que les explorateurs ne pourront se guider à la boussole.

Enfin, il a été possible de photographier le côté inconnu de la Lune : photographie assez rudimentaire, très floue, incomplète, prise à 60.000 km de notre satellite. Il en résulte que l'hémisphère inconnu de la Lune ressemble beaucoup à celui que nous connaissons, en ce sens qu'on y voit des cratères, des plaines arides appelées mers, des chaînes de montagne, etc. Les Russes ont donné des noms russes à tous les accidents perçus, à l'exception de celui qui a reçu le nom de Joliot-Curie.

On croit que le sol de la Lune est recouvert d'une couche de poussière analogue à de la cendre volcanique, mais qui est peut-être faite de météorites pulvérisés. Les uns pensent que cette couche de poussière serait si épaisse que l'on s'enfoncerait dedans jusqu'à 10 ou 15 mètres ; d'autres estiment que l'épaisseur n'en dépasse pas 2 ou 3 centimètres. L'emploi du radar a démontré que la surface de la Lune n'a pas de reliefs rugueux comme on le pensait, quand on la croyait volcanique. Les ondes de radar se réfléchissent sur la Lune aussi bien que sur un miroir. Pourtant, on se demande encore, depuis les observations de l'astronome russe M. Kozyrev, de la nuit du 2-3 novembre 1958, s'il n'y a pas une activité volcanique sur la Lune. Au sujet de l'atmosphère, on prétend actuellement, qu'il y en aurait encore des traces autour de la Lune, mais dont la densité ne dépasserait pas un dix mille milliardième de celle de la Terre : autant dire rien. On croit, de plus, que la Lune n'a pas plus d'un centième de la quantité d'uranium que nous avons sur la Terre, et cela en pourcentage.

Conclusion : la Lune est actuellement à la mode. Les juristes, les ingénieurs, les géologues, les militaires s'intéressent à elle, pour des raisons diverses, et le public s'associe à leur curiosité, par besoin de nouveautés et, disons le mot, par badauderie, ou désir du « sensationnel ». Le Pentagone et le Kremlin sont aux prises. L'Université de Strasbourg étudie les problèmes de droit spatial que la Lune va poser. L'humble humain s'imagine que la conquête de la Lune sera un élargissement de cette prison qu'on appelle Terre.

VIII

La Société biblique catholique internationale

Pendant bien des siècles, les protestants se sont glorifiés de lire constamment la Bible. Ils ont pris en pitié les catholiques, qu'ils disaient éloignés d'elle. Mais depuis quelques décennies, le culte de la Bible s'est développé soudain parmi nous. Il y a eu des traductions catholiques de la Bible : Crampon, Bible du cardinal Liénart, Bible de Jérusalem. Leurs éditions sont très répandues. Les pasteurs protestants eux-mêmes en ont admiré la tenue scientifique. La Bible de Jérusalem, notamment, est au premier rang des bonnes traductions et présentations de la Bible. Et voici qu'une *Société biblique internationale catholique* vient d'être fondée. C'est ce que nous apprend un numéro spécial très bien illustré de la revue italienne *Orizzonti*, paru tout récemment. En tête, on y voit un portrait de Jean XXIII, avec cette légende :

« Notre Saint-Père Jean XXIII a fait de la Bible l'un des buts principaux de son pontificat : à plusieurs reprises, il en a parlé dans ses discours et audiences à toute catégorie de fidèles. Il a rendu visite à l'Institut biblique pontifical, pour encourager les études bibliques et en divers écrits il a exhorté les chrétiens à tenir leurs esprits et leurs cœurs, parmi les vicissitudes de la vie moderne, ancrés dans l'Evangile, dans la Bible. Les vérités sublimes des Saints Livres, élèvent, illuminent, procurent ce calme et cette sérénité qui sont si utiles à l'esprit. »

Une autre illustration de ce numéro nous fait voir, devant le pape, un prêtre vénérable lisant un rapport, et l'explication est la suivante :

« Le théologien D. Giacomo Alberione, fondateur et Supérieur général de la Pieuse Société de S. Paul et des Editions paulines, s'est fait le promoteur d'une « Année biblique » et il a constitué la « Société biblique catholique internationale », dans le but de répandre la connaissance et l'amour de la Sainte-Ecriture. Dans la photo : D. Alberione au microphone, durant une audience que lui a concédée le pape. »

La position catholique, en face de la Bible, est ensuite définie dans ces phrases nettes et catégoriques :

« Je crois que la Sainte-Ecriture est divinement inspirée et que par suite elle est la parole de Dieu.

« Je crois que Jésus-Christ a confié seulement à son Eglise la Sainte-Ecriture et que par conséquent c'est d'elle seule que nous devons la recevoir.

« Je promets d'avoir pour la Sainte-Ecriture ce culte et ce respect que l'Eglise m'enseigne et de la tenir à la maison à la place d'honneur.

« Je promets de lire et de méditer la Bible, afin que ses paroles de vie éternelle soient toujours dans mon esprit et deviennent la norme de ma vie.

« Je renonce aux théories et maximes opposées à la Sainte-Ecriture et aux lectures contraires à son esprit.

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il ! »

Dans les pages suivantes on expose la composition de la Bible, qui est moins *un* livre qu'une *bibliothèque*, formée de 73 livres.

A la page 9, on notera de très bons conseils pour l'ordre dans lequel on peut lire la Bible. Sans doute, on peut la lire dans l'ordre où elle se présente, mais on est vite découragé par les listes si longues de noms et de généalogies inconnus de nous. Un ordre logique serait le suivant :

— *a*) Livres historiques du N. T. : les 4 *Evangiles* et les *Actes des Apôtres ;*

— *b*) Livres didactiques ou sapientiaux de l'A.T.: *Job, Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique des Cantiques, Sagesse, Ecclésiastique.*

— *c*) Livres didactiques du N. T. : *Lettres de S. Paul* et *Epîtres catholiques.*

— *d*) Livres historiques de l'A. T. : *Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, I-II Samuel, I-II des Rois, Paralipomènes, Esdras, Tobie, Judith, Esther.*

— *e*) Livres prophétiques de l'A.T. : *Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, petits Prophètes, Macchabées.*

— *f*) L'unique livre prophétique du N. T. : *l'Apocalypse.*

Comme on le voit, on est loin de l'ordre dans lequel se présentent les diverses parties de la Bible. Mais cet ordre serait beaucoup plus accessible à la moyenne des lecteurs. Et il leur est conseillé de ne passer d'un livre à l'autre qu'après avoir bien assimilé les précédents.

Ce qui leur apparaîtra avec force c'est cette vérité capitale que « le Christ est le centre de l'histoire ; que tout dans le monde est ordonné au Christ » et que nous avons raison de mesurer le temps depuis sa venue parmi nous. Toute la durée se partage, en effet, en deux parties seulement : *avant le Christ — après le Christ.*

La Bible seule répond à ces questions qui contiennent toute l'angoisse humaine : « Qui suis-je ? — Qu'est-ce que je cherche ? — Pourquoi mon existence ? — Où vais-je ? »

Sans une réponse claire et sûre à ces questions la vie n'a aucun sens. Elle est absurde et désespérée. Le salut de l'humanité est dans le « retour à l'Evangile ».

En fait, de tous les livres connus, la Bible est le plus aimé, le plus étudié, le plus lu, et le plus traduit en toutes les langues humaines. En 1880, les traductions étaient au nombre de 71, en 1900 de 567, en 1928 de 856, et aujourd'hui de 1200. On estime à deux millions par an le nombre des Bibles répandues. Depuis 40 ans que les Editions paulines existent, les exemplaires répandus tant par les Pères que par les Filles de S. Paul, s'élèvent à 3.320.000 Bibles complètes, et 23.730.000 Evangiles seuls. Au cours de « l'année biblique » allant de juin 1960 à juin 1961, et correspondant au centenaire de la première venue de S. Paul à Rome au printemps de l'an 61, il est désirable d'intensifier cette diffusion des textes bibliques. C'est pour cela que les Filles de S. Paul, avec le concours et sous le patronage des curés, organisent ce qu'elles appellent des « Fêtes de l'Evangile » ou des « Semaines de Jésus, divin Maître » [1].

[1] Pour plus d'informations sur ce vaste mouvement on peut écrire à la *Direction de la Société biblique*, à Rome, Via A. Severo, 58.

IX
Au collège Beda, à Rome

C'est encore à *Orizzonti*, mais cette fois, dans son n° du 25 décembre 1960, que nous irons, avec Luciano Casimiri, faire visite au Collège Béda, non loin de la basilique de St-Paul. Le titre de son reportage est alléchant :

En conversation avec les pasteurs convertis de l'Anglicanisme : L'âme de l'Angleterre jugée par les Anglais.

Au Collège Béda, une dizaine d'anciens pasteurs anglicans se préparent à devenir prêtres catholiques. C'est à eux que le visiteur s'est adressé. Il est accompagné par le recteur, Mgr Carlo Duchemin, qui dirige la maison depuis 33 ans. Il y a en tout 35 étudiants. Une douzaine seront ordonnés cette année. L'un d'eux est peintre (Rév. Harpin), un autre est musicien (Rév. Shields), un troisième sera appelé ci-après « l'Anglican », car il fut pasteur d'une importante Eglise anglicane. Le « Musicien » fut aussi pasteur. Ils vont répondre aux questions qu'on leur pose.

I. — *Quelle fut l'occasion de votre conversion ?*

— *Le Musicien :* Le coup définitif fut la décision de l'Eglise d'Angleterre d'admettre aux sacrements les divorcés remariés.

— *L'Anglican :* J'avais toujours compris que l'Eglise d'Angleterre était dans le schisme, mais je ne croyais pas qu'il fût coupable d'y rester, quand on y était né. J'avais toujours admis la suprématie et l'infaillibilité du pape.

II. — *Avez-vous trouvé de grandes différences dans l'Eglise catholique ?*

— *Le Musicien :* Non, depuis 30 ans, dans l'anglicanisme on a beaucoup approfondi et perfectionné le système sacramentaire. Nous avons toujours cru administrer les mêmes sacrements que l'Eglise catholique.

— *L'Anglican :* C'est exact. Ma seule raison de rester anglican était que je croyais à la validité de mon ordination. Je regardais comme un devoir de « catholiciser » le plus possible mon peuple.

III. — *Croyez-vous que la visite du Dr Fisher sera plus utile aux catholiques ou aux protestants ?*

— *Le peintre :* Elle sera utile à tous, mais jusqu'ici d'un intérêt négatif. On a rompu la glace de 400 ans. La rencontre servira à résoudre les nombreux problèmes où peut être mise en cause la charité mutuelle.

IV. — *Le Dr Fisher se plaignait du trop grand nombre de convertis. A-t-il changé d'avis ? Ou bien sa visite a-t-elle pour but de freiner les conversions au catholicisme ?*

— *L'Anglican :* Il est possible que cette visite soit mal interprétée du peuple anglais. Il en fut ainsi lors de la visite au pape du chanoine Rea. On comprit alors que le pape lui avait dit de rester où il était. Le pape n'avait pas dit cela, mais seulement que ceux qui doivent faire l'union doivent patienter, tandis que ceux qui veulent *individuellement* se convertir, peuvent revenir à l'Eglise catholique.

V. — *Un journal italien a dit qu'après cette visite, le Dr Fisher voulait quitter ses hautes fonctions. Pensez-vous que cette nouvelle soit fausse ?* (Elle était exacte, on le sait maintenant).

— *Le peintre :* Tout ce que je sais, c'est que le Dr Fisher sortit du Vatican extrêmement impressionné de l'accueil reçu à Rome. Il me dit à moi-même que l'accueil du cardinal Bea et des élèves du Collège brésilien avait été le plus agréable de sa vie.

VI. — *Nous n'avons pas bien compris la différence faite par le Dr Fisher entre* « union » *et* « unité ».

— *Le peintre :* Il est trop difficile pour un anglican et surtout pour un chef d'Eglise de concevoir la notion d'unité telle que nous l'avons dans le catholicisme. Pour nous Anglais, la tentation est trop facile d'entendre l'unité en termes d'unité politique, comme s'il s'agissait d'un Commonwealth. Je crois que le Dr Fisher a cette idée à peu près : l'Eglise anglicane devrait collaborer avec l'Eglise catholique comme le Canada ou l'Australie avec la Grande-Bretagne.

— *L'Anglican :* Moi aussi je pense qu'il parle d'une Confédération des diverses confessions. Confédération qui supplante la vérité, car elle n'implique pas la foi commune.

— *Le Peintre :* Vivre ensemble dans la charité, voilà, je crois, sa notion de l'unité.

— *L'Anglican :* Mais il reste toujours l'abîme entre protestantisme et catholicisme.

VII. — *Serait-il profitable de constituer ensemble une organisation de bienfaisance ?*

— *Le Peintre :* Ce qui est urgent pour l'Eglise catholique en Angleterre est de sortir de ce qu'on a appelé « l'esprit de ghetto ». L'Eglise catholique a toujours été une minorité persécutée. Cette mentalité survit chez beaucoup de catholiques. Il y a, d'autre part, des protestants qui soupçonnent les catholiques d'être plus étrangers que nationaux. Faire une association élargie serait donc utile, mais il y a de graves obstacles.

VIII. — *Dans les journaux italiens, on a dit que des églises anglicanes vides seraient cédées par les autorités anglicanes à l'Eglise catholique. Est-ce vrai ?*

— *Le Peintre :* Cela est déjà arrivé, notamment en Irlande.

— *Le Musicien :* Cela a dépendu de la diminution du nombre des anglicans et de l'augmentation de celui des catholiques.

IX. — *La Constitution anglaise interdit aux catholiques la fonction de Lord Chambellan. Pensez-vous que cette discrimination sera abolie ?*

— *Le Peintre :* C'est là un fait sans importance. Nul n'y voit aucune difficulté. Nous sommes tous membres de la même communauté.

— *Le Musicien :* Il y a au sein du protestantisme un énorme groupe d'indifférence. L'Anglais s'occupe peu de savoir si les catholiques augmentent ou non. Il n'existe plus de ressentiments entre catholiques et non-catholiques. Personne n'a de souci au sujet de la religion du lord Chambellan.

X. — *En politique, les catholiques sont-ils conservateurs ou travaillistes ?*

— *L'Anglican :* Liberté totale sur ce point.

— *Le Musicien :* La majeure partie des catholiques sont des ouvriers et les ouvriers en général votent travailliste.

XI. — *Pourriez-vous nommer un anglican de bonne foi qui serait digne d'être canonisé ?*

— *L'Anglican :* On ne peut savoir si un homme est de bonne foi ou non : Dieu seul le sait.

— *Le Peintre :* Dans la chapelle de la Madone à Liverpool, dans les vitraux on voit des figures de femmes, telles que Florence Nightingale, qui se sont distinguées durant leur vie.

— *Le Musicien :* Je crois que la Haute-Eglise voudrait canoniser avant tout le roi Charles Ier comme martyr de l'Eglise. Aussitôt après, il y aurait quelques membres de la rénovation du siècle dernier : Pusey, Neale, Keble et quelques membres du milieu missionnaire.

— *L'Anglican :* L'évêque Hannington : voilà le cas d'un homme de bonne foi. Il appartenait à la Basse-Eglise, il était évangélique. Il fut tué en Afrique pour sa foi religieuse. Dans le Sussex, il y a une église qui porte son nom.

XII. — *Et le cardinal Newman, y a-t-il eu le dessein de le canoniser ?*

— *Tous trois :* La proposition en a été faite et on prévoit qu'elle aboutira.

XIII. — *Cette hymne fameuse de Newman :* « Guide-moi, douce lumière », *est-elle populaire aussi chez les anglicans ?*

— *Le Peintre :* Oui, chez tous les protestants anglicans et non-anglicans.

XIV. — *Ses livres sont-ils encore édités ?*

— *Le Peintre :* Oui, surtout au Canada et en Amérique. C'est là qu'il y a le plus de vénération et d'enthousiasme pour lui.

XV. — *Pensez-vous que les œuvres de Chesterton, de Eliot, de Bruce Marshall aient eu beaucoup d'influence ? Lesquelles ont agi le plus ?*

— *Le Peintre :* Il est difficile de le dire. Ils ne sont pas tous de la même période. Je pense que Chesterton et Belloc ont eu une grande influence sur leur génération, celle de 1920. Mais actuellement leur style polémique semble irriter le lecteur. On préfère un Bruce Marshall, par exemple.

— *Le Musicien :* Il faut observer que Chesterton et Belloc furent surtout des apologistes. Bruce Marshall, Graham Green, H. J. Cronin sont des romanciers, non des intellectuels.

XVI. — *En Italie on a publié la traduction de la* « Barette rouge » *de Marshall. Il s'y trouve des critiques hardies contre les prêtres et la hiérarchie. En Angleterre, personne n'a critiqué son livre. Est-ce que personne n'a été surpris de ses critiques ?*

— *Le Peintre :* En Angleterre, il n'y a jamais eu d'anticléricalisme. C'est contraire au tempérament anglais. On peut donc parler librement des choses cléricales, sans attaquer pour autant l'enseignement de l'Eglise et sans manquer de respect

envers elle. Le « criticisme » anglais n'est pas celui du continent. Il n'est pas agressif, ni militant.

— *L'Anglican :* C'est exact. En Angleterre, il y a un indifférentisme général pour tout ce qui est théologie. L'Angleterre n'est pas une nation théologienne.

— *Le Peintre :* Par exemple, le Concile de Trente n'a pas enthousiasmé les Anglais pour avoir résolu les doutes graves, au moyen de ses dogmes. Ils ne nous remercient pas pour leur présenter des dogmes définis. Il leur suffit de dire : Eh bien ! nous croyons encore en Dieu !... Je crois que c'est une caractéristique du tempérament latin de vouloir et de trouver une définition précise pour chaque problème. On retrouve le même phénomène dans l'art, chez ces peuples...

XVII. — *Où en est le culte de la Madone, dans l'Eglise anglicane ?*

— *Le Musicien :* Il est exact qu'il y a une statue de la Madone dans la cathédrale St-Paul... L'Eglise-Haute compte des dévots à la Vierge. Les deux autres secteurs de l'Eglise anglicane y attachent peu d'importance. La statue de la Madone à St-Paul répond à un sentiment esthétique et peut avoir été une concession au sentiment catholique, mais il ne s'agit pas de dévotion.

— *Le Peintre :* Et pourtant, je pense que la masse des Anglais nourrissent une grande estime, bien que vague et confuse, pour la Madone. Je m'en suis aperçu en parlant avec des ouvriers. J'ai fait moi-même un tableau représentant la Vierge et l'Enfant, pour une église anglicane. J'ai été stupéfait d'apprendre qu'il se faisait une sorte de pèlerinage pour aller voir mon tableau et qu'on y voyait des gens qui ne vont jamais à l'église.

XVIII. — *Finalement, qui sont les plus religieux, les catholiques ou les anglicans ?*

— *Tous trois :* Aucun doute, les catholiques !

X
« Grossesse en bocal »

C'est aux *Nouvelles de Chrétienté* du 2 février que nous empruntons ce titre. Il s'agit, on le comprend immédiatement, de l'expérience du Dr Petrucci, de Bologne, dont il est si souvent question, dans les journaux, dans les revues, à la radio et à la télévision, au sujet d'un embryon humain, maintenu pendant 29 jours, vivant *in vitro.* Les *Nouvelles de Chrétienté* citent un article de Jean Rostand, paru dans le *Figaro littéraire* du 28 janvier 1961. C'est là que l'expression « grossesse en bocal » est employée. Jean Rostand juge la chose avec sévérité. A la radio, il a dit nettement, en présence du Dr Petrucci, le 4 février dernier, qu'il n'était pas convaincu par le film que ce dernier a présenté à Paris. Le professeur Wolf ne l'est pas davantage. Les explications du Dr Petrucci ont été assez piteuses. François Bernard, dans *la Croix* des 5-6 février, a rendu compte de la séance de télévision à ce sujet. Et sa conclusion est catégorique :

« Après avoir vu et entendu le Dr Petrucci, il nous paraît clair qu'il n'a pas mesuré l'extrême gravité des actes qu'il a posés. »

Bien que Jean Rostand ne soit pas croyant, il exprime bien le même sentiment quand il écrit :

« Est-il besoin d'insister sur les appréhensions qu'éveille, en tout homme qui pense, l'annonce d'une telle domination de l'homme par l'homme ?

L'expérience bolonaise devrait avoir, pour nous, indépendamment de sa portée scientifique, la valeur d'un avertissement. Elle nous fait toucher du doigt cet inquiétant pouvoir de la biologie dont nous ne prenons une claire conscience que lorsqu'il s'enhardit jusqu'à atteindre le protoplasme humain. Elle nous induit, aussi, à nous demander si ces sortes d'entreprises ne devraient pas être, en quelque mesure, soumises à un contrôle social et moral. »

Les *Nouvelles de Chrétienté* donnent ensuite un extrait du journal parlé de Radio - Vatican, en date du 16 janvier. Mais ici, nous pouvons faire état de l'article de Mgr Roberto Masi, recteur du Séminaire pontifical romain, publié dans l'*Osservatore romano* du 15 janvier, reproduit dans l'édition française hebdomadaire du même journal du 27 janvier, et dans la *Documentation catholique* du 5 février, sous le titre suivant : *Valeur philosophique et morale d'une récente expérience de fécondation artificielle.*

Résumons cet article.

Il y a longtemps que des expériences de cette sorte ont été faites sur des animaux à sang froid, des oursins et des amphibies. Depuis la dernière guerre, on l'a faite sur des animaux à sang chaud. On obtenait régulièrement la fécondation de l'ovule par l'élément mâle, en dehors du corps animal.

Le Dr Petrucci a voulu, lui, la faire, avec des éléments humains. Il n'était pas le premier à tenter la chose. En Amérique, le Dr L. Shettles, de la Columbia University, a publié, en 1960, un ouvrage dans lequel il présente les résultats obtenus sur un millier d'ovules féminins, en cinq années de travail. Dans ce livre, Shettles examine la maturation, la fécondation « *in vitro* », le développement de l'ovule humain jusqu'au stade de 32 cellules.

Mais l'expérience du Dr Petrucci, tout en se situant dans le même cadre, a eu un plus grand retentissement. Les savants restent perplexes. Certains disent clairement que la perspective d'amener le développement de l'ovule fécondé jusqu'à la formation complète d'un être humain « est une pure fantaisie que n'autorisent pas les résultats de l'expérience. »

D'autres ont voulu voir dans les résultats de cette tentative, la preuve que tout se passe dans la venue au monde d'un être humain, par le seul jeu des forces de la matière. Et l'on a abouti à une propagande athée, sans rapport avec l'expérience elle-même.

En réalité, cette dernière tendance est dénuée de toute base sérieuse. Même si le Dr Petrucci avait pu conduire son essai jusqu'à son terme, cela ne prouverait en rien que la vie sort de la matière. Il a, en effet, emprunté des éléments à une femme et à un homme, c'est-à-dire à des vivants. Il ne les a pas fait sortir de la matière. Il aurait seulement réussi à leur faire développer leurs virtualités propres en dehors du milieu normal, qui est le sein d'une femme. L'expérience ne prouve

donc aucunement la vérité des doctrines matérialistes. Elle « n'a rien à voir avec l'existence de Dieu, la religion et le matérialisme philosophique. »

Mais du point de vue purement scientifique, il nous faut passer maintenant au point de vue moral. Or, l'Eglise a toujours été très explicite sur ce point. Le 24 mars 1897, le Saint-Office, répondant à une question sur la fécondation artificielle, déclarait celle-ci illicite. Deux jours plus tard, Léon XIII approuvait et confirmait cette décision. Le 19 septembre 1949, dans son discours au IV^e^ Congrès international des médecins catholiques, Pie XII condamnait à son tour la fécondation artificielle [2]. Le 19 mai 1956, dans son discours au II^e^ Congrès mondial de la fécondité et de la stérilité, Pie XII, de nouveau repoussait comme immorales et absolument illicites les expériences de fécondation artificielle *in vitro* [3].

« Au sujet des tentatives de fécondation artificielle *in vitro*, qu'il Nous suffise, disait-il, d'observer qu'il faut les rejeter comme immorales et absolument illicites. »

La raison en est que, non seulement, dans cette sorte de fécondation la phase initiale est viciée, mais tout le processus, si processus il y a, se développe en dehors de l'ordre et de la finalité qui sont intrinsèques aux forces vitales, et par là même sont sacrées. Même si l'on parvient à se procurer licitement l'ovule à féconder et le sperme fécondant, même si l'on parvenait à démontrer, comme le croient certains, que dans l'ovule humain, il n'existe pas d'âme spirituelle humaine dès qu'il est fécondé, le jugement à porter est le même.

Un enfant n'est pas un être qui vient au hasard. Il n'est pas seulement fait pour vivre, mais il doit recevoir un développement humain, c'est-à-dire moral, au moyen de ce que nous appelons l'éducation. Normalement, l'éducation lui vient d'un père et d'une mère. Or, dans le cas de développement *in vitro*, il n'y a ni père ni mère, au sens propre de ces mots. Car la paternité et la maternité sont le résultat d'actes humains et moraux, qui sont absents dans l'expérience en question.

Même si quelque chose — qui sait ce que peut être cette chose ! — a pu vivre dans un « berceau de verre » durant 29 jours, cela ne change rien au caractère moral de l'expérience.

Et cela ne peut atteindre en rien la question de l'existence de Dieu. Mais il reste qu'on ne peut ni ne doit pas se jeter dans des expériences quelconques en faisant abstraction des aspects religieux et moraux qu'elles impliquent.

Concluons : Le Dr Petrucci a reconnu le bien fondé des observations qu'on vient de lire. Il s'est déclaré catholique et soumis aux décisions de l'Eglise. Il n'a pas cru aller contre ces décisions et il ne lui est jamais venu à la pensée de faire « un bébé en carafe ». Il dit, pour sa défense, que S. Thomas ne croyait pas à la présence de l'âme humaine dans l'ovule fécondé, avant un mois au moins. A en juger par les appréciations des spécialistes de l'embryologie, tels que Jean Rostand et le professeur Wolff, on a fait, autour de cette affaire « beaucoup de bruit pour rien ».

Mais il n'a pas été inutile de préciser les problèmes qui se posent autour de la procréation humaine et de rappeler que l'Eglise proscrit absolument tous les procédés contre nature, dans ce domaine sacré [4].

XI

Le Président John Kennedy

Le 20 janvier 1961, le Président John Kennedy a pris officiellement le pouvoir, pour quatre ans, aux U.S.A. A ce sujet, la *Catholic Gazette* de février 1961, dans son éditorial signé Kevin O'Brien, et sous le titre : *Leçon d'Amérique*, observe que l'Eglise catholique a parcouru un long chemin, aux U. S. A. depuis 150 ans. Les catholiques n'étaient, lors de l'Indépendance, que 25.000. Ils étaient en butte à toutes sortes de préjugés et d'hostilités. La survivance de leur petit groupe pouvait être mise en doute. Et cependant, l'Eglise n'a cessé de grandir. Il y eut, certes, de mauvais jours, surtout dans la première moitié du XIX^e^ siècle. On vit parfois les églises catholiques assaillies, saccagées et brûlées. En 1844, il y eut 13 morts et de nombreux blessés, au cours d'une émeute anti-catholique, à Philadelphie. Il faut rappeler aussi le « *Bloody Monday* » — le « Lundi sanglant » — à Louisville, au Kentucky, alors que les maisons des catholiques furent attaquées et un massacre général des catholiques commencé.

Et voici John Kennedy, catholique, pratiquant, qui arrive au pouvoir, et qui est le premier Président catholique du pays. L'Eglise catholique est bien incorporée à la nation. Quand l'épiscopat élève la voix aux U.S.A., il ne s'adresse plus seulement aux « immigrés ». Il parle à des « nationaux ». Il y a là un fait à signaler. En Angleterre non plus, l'Eglise catholique, nous le disions plus haut, avec les pensionnaires du Collège Béda, n'est plus seulement un organe des « étrangers ».

[2] Voir texte dans *Ami*, 1949, p. 774.

[3] Texte dans *Ami*, 1956, p. 488.

[4] La *Civiltà Cattolica* (4 février 1961) publie un article du P. Bosio, S. J., sur cette tentative de fécondation artificielle (p. 268-275). Il souligne trois interdictions morales :

— *a*) Les cellules germinales ne pouvaient être obtenues sans le consentement des donneurs ; or, ce consentement « n'aurait pas pu être donné licitement pour provoquer une fécondation en éprouvette, même pas dans le cas d'époux légitimes. »

— *b*) Si la fécondation artificielle est illicite dans le mariage et hors du mariage, elle l'est à plus forte raison, *in vitro*, d'autant plus que le nouvel être ne pourra pas atteindre son complet développement.

— *c*) Personne ne peut dire à quel moment Dieu fait naître l'âme humaine dans le nouvel être. Il est de la plus grande probabilité que cela a lieu lors de l'union des deux cellules germinales. En fonction de cette haute probabilité que le nouvel être soit un individu humain, il doit être considéré comme tel.

« Même, selon l'avis d'un illustre moraliste que nous avons pu interroger, on avait l'obligation de maintenir et de renouveler les conditions artificielles apparues nécessaires pour la conservation de la vie de ce commencement d'embryon humain, dont on avait provoqué volontairement l'existence dans des conditions artificielles. Seulement dans le cas ou la conservation en vie de l'embryon aurait réclamé l'emploi de moyens extraordinaires — (à ne pas confondre ici avec les moyens artificiels) — on aurait pu licitement se dispenser de les fournir et laisser la nature en suivant son cours, en déterminer la mort » (p. 274).

Mais approchons-nous du nouveau Président. Dans *La Revue des Deux Mondes* du 1er février 1961, B.-G. Lachelier nous parle de lui, sous le titre : *L'Avènement de M. Kennedy.* — Pourquoi, cependant, l'appelle-t-il constamment *Jack,* alors que tout le monde l'appelle John ? Peu importe du reste. — Il reconnaît que John Kennedy a bonne presse, qu'il a mené sa campagne électorale d'une manière magistrale. Après son élection, il a eu le bon sens de ne pas en rester à la lettre des déclarations qu'il avait faites dans la chaleur de la compétition. Un Président élu n'est plus le même qu'un candidat-président. Ce n'est pas qu'en France que le roi Louis XII ne parle plus comme le duc d'Orléans. Son premier soin a été de choisir ses collaborateurs et ses choix ont été, dans l'ensemble, approuvés. Il n'a rien « chambardé », il a rendu justice aux hommes du parti adverse. Il a maintenu ou nommé des hommes appartenant à ce parti républicain qu'il a combattu. Il n'a pas pratiqué à outrance le système imposé par la tradition, c'est-à-dire le « *spoil system* » consistant à prendre toutes les places pour ses amis et ses partisans.

Mais l'article de M. Lachelier, si intéressant qu'il soit, est dépassé en ce sens qu'il a été écrit avant la prise de possession elle-même. Or, les coupures de journaux qu'un de nos très obligeants lecteurs nous a envoyées, nous renseignent sur les premiers discours de John Kennedy. Les échos de son discours inaugural sont tous très élogieux. « Superbe » écrit le *N.-Y- Times,* — « Emouvant » renchérit le *N.-Y. Herald-Tribune,* — « Nobles paroles » dit en chœur la presse de Londres.

Un journal canadien relève avec complaisance l'approbation donnée au discours du Président Kennedy par le Vatican, dans l'*Osservatore romano.* Il fait remarquer que le nouveau Président a su parler avec clarté et fermeté, sans provocation mais sans ambiguïté. Il ne fait de menaces à personne, mais son langage invite les autres à ne pas en formuler non plus.

« Le message qui nous vient des Etats-Unis, dit le journal du Vatican, doit être considéré comme une invitation à regarder haut et loin, pour réexaminer les responsabilités qui incombent à chacun en ce grave moment, dans la conviction religieuse que, quoi qu'il en soit, nous devons être les exécuteurs des desseins de Dieu sur la terre. »

Dans ce discours, certains passages ont paru plus frappants que les autres. Un journal souligne notamment les phrases suivantes :

« Tous ces objectifs ne pourront pas être atteints en 100 ni en 1000 jours, ni même pendant le mandat du nouveau gouvernement américain. Ils ne le seront probablement d'ailleurs pas pendant notre vie sur la planète, mais cela ne doit pas nous décourager de la tâche à entreprendre. Commençons-la maintenant. »

Paroles viriles, en effet. Mais il en est d'autres qui ont frappé le peuple américain au cœur et qui n'ont pas été publiées dans les organes russes.

Voici en particulier une proclamation très belle en sa simplicité :

« Que chaque nation comprenne que nous sommes prêts à payer le prix qu'il faudra pour défendre nos alliés et pour combattre tous ceux qui tentent de porter atteinte aux droits les plus sacrés de la liberté. »

Les Américains ont constaté aussi avec joie que John Kennedy a renouvelé ce qu'on appelle la « doctrine de Monroë ». On sait en quoi elle consiste. Rappelons à ceux qui l'auraient oublié, que le président James Monroë, le cinquième des U. S. A., par son message du 2 décembre 1823, affirmait que l'Amérique doit être aux Américains, en ce sens que les U.S.A. n'admettent pas l'intervention des Etats non-américains dans les affaires américaines. Cela revient à faire de l'Amérique — celle du nord, comme celle du centre et celle du sud — une « chasse gardée », où les non-Américains n'ont pas le droit de mettre le nez.

Et voici en quels termes, le discours de John Kennedy a repris cette doctrine :

« A nos républiques sœurs du sud de la frontière américaine, nous formulons une promesse toute spéciale : celle de transformer nos belles paroles en actions, dans une nouvelle alliance pour le progrès, qui secondera les efforts des hommes libres et de leurs gouvernements pour secouer les chaînes de la pauvreté. Mais cette révolution accomplie dans la paix ne doit pas devenir la proie des puissances hostiles. Que tous nos voisins sachent que nous nous joindrons à eux pour combattre l'agression et la subversion dans les Amériques. Et que toutes les autres puissances étrangères soient bien convaincues, une fois pour toutes, que notre hémisphère entend demeurer maître chez lui. »

Il était difficile d'être plus catégorique. Aussi a-t-on dit, outre-Atlantique, que la doctrine de Monroë était par là non seulement réaffirmée, mais conduite à sa perfection !

Il est évidemment trop tôt pour porter un jugement sur la politique suivie par la nouvelle administration américaine. Nous n'en sommes qu'au commencement, aux paroles et aux promesses. Mais c'est déjà beaucoup qu'on ait l'impression d'un rajeunissement, d'une volonté, d'une énergie, d'une activité persévérante. Les engagements sont pris. Avec la majorité de ses compatriotes et en dépit des craintes qui se font jour, çà et là, en raison de la forte partie qui va se jouer, nous dirons donc nous aussi, de tout cœur : *Bravo, Kennedy ! A la grâce de Dieu !* Ce dernier mot n'est pas pour lui déplaire. Il a le courage de sa foi et ignore le respect humain : C'est bien !

L. Cristiani.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

CHOIX D'UN PARRAIN NON PREVENU

Q. — Un hôpital de la Mission dessert un territoire d'une étendue relativement considérable. Etant donné le manque de routes carrossables, on s'y rend soit à pied, soit à cheval, les futurs mamans également. A la naissance de l'enfant, ces mamans, chrétiennes pour la plupart, demandent la régénération spirituelle de leur nouveau-né à l'hôpital même. Les raisons apportées sont à peu près les suivantes :

a) L'Eglise nous le demande et en avons fait la promesse lors de notre mariage ;

b) la vie de l'enfant est fragile et nous ne voulons pas l'exposer ;

c) nous n'aimons par nourrir un *petit païen.*

Malheureusement, ces mamans n'ont pas prévu le choix d'un parrain ou marraine avant leur entrée à l'hôpital. Sans arrière-pensée, elles le désignent sans avertissement préalable, et le remplacent par une infirmière qui agit en son nom, étant certaines que cette dite personne désignée sera toute heureuse d'avoir un nouvel enfant spirituel..

A-t-on le droit de baptiser un enfant sans un parrain réel ? — Par contre est-il juste de refuser le baptême à un enfant ou de retarder son baptême des semaines et d'exposer ainsi sa vie physique et spirituelle pour la même raison ?

R. — La première chose à faire est d'en référer à l'Ordinaire du lieu, lequel, à la fois a juridiction, et, étant sur place et connaissant les mœurs du pays, peut donner une ligne de conduite. On ne peut ici que rappeler à ce sujet la législation et la jurisprudence de l'Eglise.

La législation se trouve principalement aux canons 762 à 769.

Le can. 762, § 1, se fonde sur un usage très ancien de l'Eglise pour demander que chacun ait, autant que possible, son parrain lors du baptême solennel. L'institution des parrains remonte aux premiers siècles : c'étaient alors les *susceptores*, qui recevaient les néophytes au sortir de la piscine baptismale ; ou les *gestantes*, parce qu'ils portaient dans leur bras l'enfant qu'ils présentaient au baptême ; ou encore, les *adducentes, porrigentes, offerentes*, parce qu'ils amenaient et offraient leur filleul à l'évêque ; les *fidei jussores, sponsores*, parce qu'ils se faisaient les répondants et cautions de leur pupille ; les *testes, protestantes*, parce qu'ils témoignaient des bonnes dispositions des candidats au baptême. L'Instruction dont on va parler renvoie à Tertullien (160-222), qui signale des *sponsores* (*De baptismo*, l. XVIII, c. XI, *P.L.* 1, 1221) ; il s'élève contre le baptême avant l'âge de raison, et remarque que les *sponsores*, dont on lui opposait sans doute qu'ils répondaient au nom de l'enfant, s'exposaient à faire des promesses que les enfants ne tiendraient pas.

Toutefois, le même can. 762, § 1 précise, à propos de cette obligation du parrain : *Quatenus fieri possit.* Un motif grave peut donc excuser l'absence d'un parrain.

Le § 2 requiert, de même, la présence d'un parrain pour le baptême privé, *si facile haberi queat.* Avant le Code, certains auteurs conseillaient simplement la présence d'un parrain dans le baptême privé. Ici, le Code est plus formel, tout en admettant également qu'un motif raisonnable peut excuser son absence ; celle-ci sera d'autant plus facilement excusée par rapport au baptême solennel, que le baptême privé s'administre surtout en cas de danger de mort.

Le canon 769 rappelle les devoirs des parrains : il leur appartient, « en vertu de la fonction qu'ils ont acceptée, de s'intéresser pour toujours à leur fils spirituel, et de veiller diligemment à ce que celui-ci se montre réellement, pendant toute son existence, tel dans la vie chrétienne qu'ils ont promis par une solennelle cérémonie qu'ils seraient. »

On retiendra simplement deux documents à ce sujet.

L'un émane du Saint-Office (*Instr. ad Administr. Ap. Perthen.*, 15 sept. 1869. *Fontes* n. 1011).

La S. C. de la Propagande avait transmis cette question :

En cas de nécessité, quand il n'y a absolument pas de parrain étranger est-il permis aux parents de tenir leur enfant dans le baptême solennel, ou faut-il administrer le baptême privé ?

Encore que cette absence totale de personne étrangère puisse à peine se concevoir, répond le Saint-Office, on peut admettre que les parents suppléent à l'absence de parrain extérieur, et répondent en lieu et place des parrains, sans cependant en assumer vraiment et en propre les prérogatives. Le texte rappelle ensuite que la présence du parrain au baptême se fonde sur une tradition très ancienne de l'Eglise, et poursuit :

Il était demandé si, en certains cas, les parents pouvaient licitement désigner comme parrain une personne absente, dont elles demanderaient l'assentiment après la collation du baptême. La charge de parrain peut être tenue par personne interposée, par procurateur ; mais, en ce cas, on exige que la personne accepte *tempore habili* la charge de parrain, et donne un mandat en faveur de la personne qui doit le représenter à la cérémonie. Et la raison en est que le parrain doit avoir la volonté formelle d'accepter et d'exercer autant qu'il est en son pouvoir les charges inhérentes au parrainage.

Enfin, on doit réprouver l'incurie des parents qui confient la charge de parrain à des personnes non idoines, à des personnes quelconques qui se trouvent là quand le baptême doit être conféré, bien qu'on ait la certitude qu'elles ne reverront plus leur enfant spirituel. Nous recommandons donc, conclut le document, d'observer fidèlement ce que le Rituel Romain prescrit à ce sujet, ce qui sera obtenu si les parents, avertis de l'importance de la charge, sont invités à choisir des parrains idoines. (*Collectanea S. C. de Propag. Fide*, vol. II, n. 1347).

L'autre document plus récent, s'adresse à la Métropole, mais contient des rappels intéressants. L'archevêque d'Utrecht avait exposé à la S. C. des Sacrements une coutume en vigueur dans son diocèse : lorsque le parrain n'assistait pas personnellement à la cérémonie du baptême, le ministre ou les parents du baptisé désignaient pour le remplacer une autre personne, sans que le véritable parrain eût donné à celui qui lui était ainsi substitué mandat pour le représenter.

La supplique proposait alors les doutes suivants :

I. Le parrain absent contracte-t-il la parenté spirituelle avec le baptisé, et, s'il ne la contracte pas :

II. Faut-il, pour la validité du parrainage :

a) que le parrain donne à une personne déterminée mandat pour le représenter ;

b) suffit-il que de vive voix ou par écrit il donne un mandat général pour la personne que les parents ou le ministre désigneront eux-mêmes ;

c) ou suffit-il d'un mandat général présumé pour n'importe quelle personne ?

La réponse est du 24 juillet 1925 avec approbation du Pape le 29 juillet (*A.A.S.*, 1926, p. 43-44):

Ad I^m : Si le parrain, connaissant cette coutume et entendant s'y conformer, se trouve par ailleurs dans les conditions exigées par le canon 765, il contracte la

parenté spirituelle avec le baptisé, et, par suite, l'empêchement de mariage.

Ad II[m] : La réponse ad I[m] y pourvoit, c'est-à-dire : si le parrain, au courant de la coutume, entend s'y conformer, un mandat délivré à une personne déterminée n'est pas nécessaire ; un mandat général en faveur d'une personne que les parents ou le ministre du baptême désigneront, suffit ; de même suffira un mandat général présumé pour n'importe quelle personne. Cependant, ajoute la réponse, la coutume signalée par la supplique est condamnable :

1° parce qu'elle ne permet pas de connaître avec certitude, sans équivoque, que le parrain accepte sa fonction spirituelle ;

2° le parrain doit accepter sa charge en parfaite connaissance de cause et avec une claire conscience des obligations qu'elle lui impose ; or cette coutume fait de la fonction de parrain une pure formalité sans conséquence ;

3° elle ne permet pas de s'assurer si les conditions de validité et de licéité exigées par les canons 765-766 se trouvent réalisées.

Cette réponse s'adressait directement à l'archevêque d'Utrecht. Mais elle prévoyait et ordonnait la rédaction d'une instruction destinée à tous les Ordinaires des lieux. Cette Instruction, d'une portée universelle, parut le 25 novembre 1925 (*A.A.S.*, 1926, p. 44-47). Elle parle d'abord des *susceptores, sponsores, fidei jussores ;* elle ajoute que l'Eglise a toujours rappelé aux parrains le devoir d'instruire spirituellement leurs filleuls (Cf. III[a], q. 67, a. 7 ; Can. 769 ; Rit. rom. « *De patrinis* », n. 38, tit. II, c. 1). En conséquence, l'Eglise a toujours interdit d'admettre à la charge de parrains des personnes qui ne voudraient ou ne pourraient pas en acquitter fidèlement les obligations ; par ailleurs, les can. 765-766 et le Rituel n. 35-36 ont rappelé les conditions requises pour s'acquitter licitement de cette charge.

D'où : aux questions posées par l'archevêque d'Utrecht, le Concile provincial d'Utrecht de 1865 appelait l'attention sur le danger d'accepter cette charge de parrain avec légèreté et négligence, comme l'enseignait déjà le catéchisme du Concile de Trente, n. 28. L'Instruction précise alors la nature du mandat exigé pour la validité du parrainage.

Les éléments de doctrine et de discipline rappelés ci-dessus pourront aider à trouver la solution au cas proposé.

M. Huftier.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Equipe sacerdotale de Notre-Dame de Boulogne : **Textes et prières pour la Pénitence.** — In-8 de 114 p., 4,50 NF. (3,95 par 3 exemp.). — Paris, Lethielleux, 1960.

Les confesseurs donnent volontiers comme pénitence des prières à réciter. Et souvent ils ne peuvent guère varier : ce sont surtout des Pater et des Ave. Afin de les aider, les auteurs de ce recueil ont réuni 80 prières, numérotées, classées sous 12 chefs, tirées surtout des psaumes, du Nouveau Testament, de la liturgie et des écrits des saints. Il suffit d'en mettre quelques exemplaires près du confessionnal et d'y renvoyer les pénitents en leur indiquant le numéro qui leur convient. Ils y trouveront même un court examen de conscience pour enfants et un pour adultes.

Ce recueil rendra service aux prêtres de ministère. Un détail : la prière n° 7, empruntée manifestement au catéchisme de M. le chanoine Colomb, *Parlez, Seigneur*, n'est pas le psaume 10, mais une adaptation du psaume 103-104.

S. Em. le Cardinal CENTO. — **Les derniers Papes et la sainteté.** — 20 p. (13,5 × 21,5). — Bruges, 1960.

Le 19 juin 1960, à Rome, devant les groupes de l'Association *Pro sanctitate*, S. Em. le cardinal Cento prononça un discours que la Revue belge « *Sanctifier* » reproduit en français dans son numéro d'octobre 1960.

L'éminent conférencier rappelle comment, de saint Pie X à Jean XXIII, les Papes ont : 1° enseigné que tous les baptisés peuvent et doivent aspirer à la sainteté, quel que soit leur état de vie ; — 2° ont compris qu'ils devaient eux-mêmes, placés au faite de l'Eglise, donner l'exemple de vertus non communes ; — 3° ont conféré l'auréole des Saints à ceux qui dans leur vie, ont pratiqué à un degré héroïque les vertus théologales et cardinales, donnant ainsi à nos contemporains la preuve expérimentale que même à notre époque la haute sainteté est accessible.

La revue « *Sanctifier* », trimestrielle, a son centre à l'Abbaye Saint-André, Bruges (Belgique). — Abonnement, 20 fr. b. ; — pour la France, 2 NF. au C.c.p. (Paris 54.23.02) de G. de Pélichy, 5, rue de la Source, Paris-16[e].

Abbé Denis GRIVOT. — **Le diable dans la Cathédrale.** — 252 p. (12,5 × 19,5). — Relié en forme de bréviaire, 26 NF. — Paris, Edit. Robert Morel, 1960.

Ce livre fait partie de la collection : « Le Club du Livre Chrétien ». — Le but de M. Grivot n'est pas de donner « une dissertation sur la nature du diable », mais de « se promener dans quelques églises du XII[e] siècle où le diable est figuré sous les formes les plus diverses » par la sculpture. Il interroge les auteurs anciens pour commenter ces étranges représentations » ; il entend donc « rester dans le domaine de l'image ».

A ce livre, l'auteur a donné un prélude et une introduction ; il donne surtout un choix d'images photographiques, souvent en pleine page, et ajoute ses remarques dans les intervalles. Un autre auteur, J.-P. Bayard, propose ensuite un « Essai sur les représentations du diable dans l'art médical » (p. 150-252). Quelques pages de références sur « le diable dans la Bible », une bibliographie et des Tables terminent ce volume, luxueusement édité et relié, que l'on peut conseiller aux bibliophiles, aux amateurs d'ouvrages artistiques et de collections originales, et à tous ceux qu'intéressent l'art médiéval.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 28 februarii 1961
G. Michel, *vic. gen.*

Le gérant . C. Gaildraud

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

NOUVEAUTÉS DDB

« Présence Chrétienne »

L. BOUYER, de l'Oratoire

PAROLE, EGLISE ET SACREMENTS

dans le protestantisme et le catholicisme

Il s'agit d'un dossier qui nous permet de prendre conscience et mieux connaître les problèmes œcuméniques.

Un volume, 100 p. **3,60** NF

•

« Textes et Etudes théologiques »

J. M. PERRIN, o. p.

LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ

L'auteur, fondateur de l'Institut séculier, « Caritas Christi », exprime dans ce livre son message théologique.

Un volume, 530 p. **21** NF

H. M. DIEPEN, o. s. b.

LA THÉOLOGIE DE L'EMMANUEL

Les lignes maîtresses d'une christologie

Dans cette étude, l'auteur s'attache à étudier la « question disputée » de la psychologie du Christ.

Un volume, 320 p. **19,50** NF

•

« Connaître la Bible »

JOSUÉ

Le commentaire de ce livre s'accompagne de *18 cartes historiques et géographiques*, complétées par un dossier iconographique exceptionnel.

Un volume, 140 pages avec 40 illustrations **6,90** NF

DANIEL

Il s'agit du *seul* commentaire du livre de Daniel. De plus, le lecteur appréciera sa clarté, sa richesse et sa traduction admirable.

Un volume, 164 pages avec 43 illustrations **6,90** NF

•

Déja parus dans cette collection

ISAÏE

JÉRÉMIE

Chaque volume : **6,90** NF

DESCLÉE DE BROUWER

MENSUEL

JOURNAL PAROISSIAL ?
ou interparoissial

Une adresse :

IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH

36, rue E.-Ténot — TARBES (H.-P.)

FONDS COMMUNS

LIBRAIRIE DU CARMEL

LE VRAI VISAGE DE STE THERESE DE L'E.-J. Un album de 150 p. Héliog. accomp. d'un fascicule séparé. Introduction et Notes par le R. P. FRANÇOIS, O.C.D. .... broché, 27,00 NF. Relié, 36.00 NF.
LA PASSION DE N.-S. SELON LE CHIRURGIEN, Docteur BARBET, 1 vol. 224 p. et 24 planches Fco 8.90 NF.
JE VEUX VOIR DIEU, par le R. P. Marie Eugène de l'E.-J. O.C.D. 1.150 p., fort beau vol., relié toile 34.50 NF.
INTIMITE DIVINE, les 2 vol. reliés, du P. GABRIEL 44.80 NF. de Ste M. M. O.C.D., les 6 volumes brochés...... 38.40 NF.
Méditations pour tous les jours de l'année

Exclusivité française des photographies du Saint-Suaire de Turin

C.C.P. Paris 3705-00. - **27, r. Madame, Paris-6e.** - LIT. 69-57

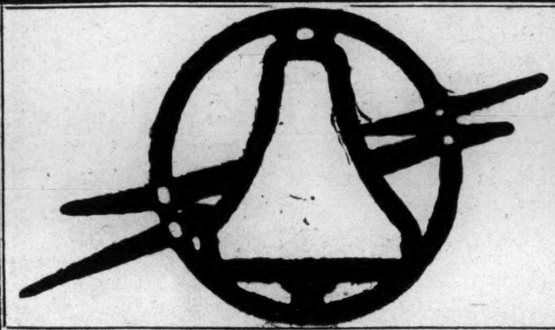

Sonneries Electriques de Cloches

BACH, Ingénieur Constructeur
METZ, Rue Saint-Symphorien

TOUTES LES SONNERIES
automatiques, et horaires
— — Angélus — —
Volée - Tintement - Glas

PROCURE INSTRUMENTALE DU SUD-EST
Orgues STAL
Tous les Harmoniums

Jean GRANGE, 24, rue Thomassin, LYON-2e
Tél. 37.89.71

LIBRAIRIE EUGENE ROSSIGNOL
4, rue de l'Odéon PARIS-6e ODE. 6820

ACHAT DE LIVRES RARES
Enluminures - Incunables - Reliures
Bois sculptés - Autographes - Expertise

Vient de paraître :
Collection « Le Prédicateur des enfants »
Albert FILCHNER

AUDITE FILII

Sermons pour enfants (dimanches et fêtes)
Un précieux instrument de travail pour prêtres et catéchistes. 7,50 NF.

Collection « La Prédication Nouvelle »
Hippolyte HONORE

PLANS NOUVEAUX DE SERMONS
pour une année

Plans de sermons entièrement neufs, pour les dimanches et les fêtes de l'année .... 7,50 NF.

G. HUNERMANN

A LA TABLE DU SEIGNEUR
Récits eucharistiques pour les jeunes

Avec un goût très sûr, l'auteur a su choisir les sujets les plus capables de préparer ses jeunes lecteurs à la communion privée ou solennelle. Cet ouvrage constitue aussi un magnifique *cadeau-souvenir.* (Illustré) 6,90 NF.

EDITIONS SALVATOR, MULHOUSE (Haut-Rhin)

MOIS DE MARIE

M. CHOMILIER

Sous le regard de Marie

Prix : 6,00 NF.

Ces trente méditations sur les mystères mariaux plairont beaucoup aux mentalités religieuses contemporaines car elles s'en tiennent aux sources pures des livres saints et des documents du magistère. Elles se prêtent heureusement à la lecture publique et ne manqueront pas d'être utilisées par tout pasteur qui veut renouveler son *MOIS DE MARIE.*

Autres ouvrages :

R. P. HUC : *Elévations sur les mystères de la Médaille miraculeuse,* 6,00 NF. — *Mois de Marie de N.-D. du Rosaire de Fatima,* 4,50 NF.
R. P. BESLAY : *N.-D. et saint Jean Bosco,* 4,50 NF.
R. P. GRATRY : *Mois de Marie de l'Immaculée - Conception,* 5,00 NF.
Abbé DEMORE : *Mois de Marie de l'âme religieuse,* 3,00 NF.
R. P. PETITALOT : *Mois de Marie sur la vie de la T. Sainte Vierge,* 6,00 NF.
Abbé MORICE : *La Mère de Jésus,* 6,00 NF.
R. P. BARBEZIEUX : *Lectures Evangéliques pour tous les jours du Mois de Marie,* 7,00 NF.
Abbé KOENIG : *Nouveau Mois du Saint Rosaire et Mois de Marie,* 6,00 NF.
Mgr MILLOT : *Toute grâce par Marie ; La Mère de la Divine Grâce ; Connaître, aimer, servir la T. S. Vierge ; Grandeur et vertus de la T. S. Vierge ; Une histoire pour chaque jour du Mois de Marie ; Comment il faut aimer la T. S. Vierge ; La T. S. Vierge et le Purgatoire.*

Chacun : 6,00 NF.

●

En vente aux Editions TEQUI
82, rue Bonaparte, PARIS
C. C. P. Paris 386-21

FONDERIE de CLOCHES de PARIS
57, av. Gambetta, Bagnolet (Seine)
BLANCHET & Cie

fond, accorde, répare les cloches de toutes dimensions et les ELECTRIFIE

Seul fondeur de cloches équipant électriquement depuis 1920 les cloches avec des appareils parfaitement adaptés, conçus, mis au point et construits dans ses ateliers.

Devis et visite sans engagement sur demande

« LE SEL DE LA TERRE »

DOCUMENTS POUR LA CATECHESE DE L'ADOLESCENCE

Vient de paraître

Par une équipe du diocèse de Poitiers
sous la direction de l'Abbé FAVREAU

I. LE COMPORTEMENT CHRETIEN
II. REGARDS SUR LA VIE AVEC LE CHRIST

Sans vouloir se substituer aux manuels existants, ces deux séries de fiches aideront les éducateurs à résoudre le difficile problème de la catéchèse des jeunes de 13 à 15 ans.

Ils y trouveront la matière d'un enseignement souple et vivant comportant des thèmes de travail, des activités d'accrochage et d'approfondissement, des textes et documents, des éléments pour des recherches d'équipes.

Chaque série de 18 fiches présentée
sous jaquette . . . . **5,90 NF**

MAME

ASSURANCE AUTO MOTO

Ecclésiastiques, vous avez droit au tarif réduit d'assurance obligatoire avec ristourne chaque année sans accident et recours pour récupérer vos réparations.

Cabinet **ADAM,** assureur-conseil agréé
181, rue Lafayette, PARIS

LIBRAIRIE R. BOURDON
75, rue de Rennes - Paris-6e
Achat et vente de
LIVRES D'OCCASION
Envoi gratuit sur demande de notre liste d'achat

VIENT DE PARAITRE

Chanoine A. MÜLLER
Professeur à l'Institut catholique de Paris

LE CHRETIEN DEVANT LES DROITS ET LES PRETENTIONS DE L'ETAT
(Etude sur l'étatisme)

In-8 (20 x 14), 92 pages . . . . . . **3,50 NF**

■

PROCURE DE L'ASSOMPTION
6, rue de Lübeck - PARIS-XVIe
C. C. A. Müller, 10, rue Amiral d'Estaing, 1941-63

■

Du même auteur :

EN MARCHE VERS LE DIEU VIVANT
(Essai sur la foi) **4,00 NF**

" CARMEL "

REVUE TRIMESTRIELLE
DE SPIRITUALITE

a publié en 1960

— *Oraison et prière liturgique chez sainte Thérèse d'Avila.*
R. P. Lucien-Marie de Saint Joseph, o.c.d.
— *Monsieur Vincent et la vie d'oraison profonde*
R. P. Albert de l'Annonciation, o.c.d.
— *Saint Jean-Marie Vianney et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*
Pierre Blanchard.
— *Ecriture et Liturgie comme sources de la piété orientale.*
Mgr Dumont.
— *Textes choisis du T.R.P. André Marie de la Croix.*
— *Le Signe du Feu dans la Bible.*
R. P. Georges de la Vierge, o.c.d.
— *Mort et Résurrection du Christ et des chrétiens.*
André Feuillet, p.s.s.

ABONNEMENTS :
Petit Castelet
TARASCON (B.-du-Rh.)
9 NF.
C. C. P. 164-49 Marseille

SENSATIONNEL

LE FAMEUX **ROLL-A-MATIC** EN ECHANGE DE VOTRE ANCIEN RASOIR ELECTRIQUE pour **89,95** NF

RASOIR REMINGTON ROLL-A-MATIC

Prix Commerce : **125** NF. - Prix clergé sans Reprise : **106** NF
avec Reprise : **89,95** NF net. – Envoi Franco par

TÉLÉ-VILLAGES, 17, rue des Ecoles, TRIE-CHATEAU, (Oise)

C.C.P. 5192-11 Paris *TEL. : 40* *Boîte Postale N° 5*

LOURDES
PALAIS DU ROSAIRE
MAISON CATHOLIQUE
LISIEUX
Objets de piété

NOUVEAUTÉ 1961

LE MISSEL VESPÉRAL ROMAIN QUOTIDIEN

de Dom LEFEBVRE et du Chanoine E. OSTY

avec la collaboration des moines de l'Abbaye de St-André

réalisé entièrement en deux couleurs, permettant une remarquable initiation à l'Ecriture Sainte par ses références bibliques reprises sous le titre « La Bible et la Liturgie de ce jour » facilitant ainsi la « lecture de la Bible parallèlement aux textes liturgiques ».

★

Aperçu du contenu de ce **nouveau Missel n° 400**

2.064 pages, format 9,3 × 15 cm.
Messe de chaque jour, latin-français — La Bible et la Liturgie du jour
Vêpres des dimanches et fêtes — Complies
Rituel des Sacrements — Kyriale — Tableau des lectures bibliques

★

Pour la **Communion Solennelle,** toute une gamme de reliures solides, à partir de **27,50** NF.

Demandez-le chez votre Libraire !